

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABBONNEMENTS :
4 mois 3 mots 6 mots 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Bue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

FAIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Radicaux et socialistes contre M. Laval. La candidature présidentielle de Hindenburg. Un singulier apôtre hitlérien. L'indemnité des princes allemands.

Il a fallu de nombreuses séances de jour et de nuit pour que M. Mandel parvint à faire voter, à la Chambre française, un projet de loi électorale qui n'était plus tout à fait celui de la commission du suffrage universel, le projet de Tastes, lequel prévoyait la suppression pure et simple du deuxième tour. Ce projet a, d'ailleurs, reçu, en fin de discussion, un amendement qui oblige un candidat, pour être élu, à obtenir 25 % au moins des suffrages inscrits.

L'opposition radicale et socialiste a donné une piètre idée du parlementarisme français. Que des partisans de la II^{me} Internationale n'hésitent pas à faire passer les intérêts de parti avant ceux du pays, cela s'était toujours vu. Mais on peut s'étonner de l'attitude des radicaux-socialistes, dont plusieurs ne sont pas absorbés, comme M. Herriot, par le seul souci de leur vanité et par l'amertume de leurs déboires.

L'opposition partie après avoir épuisé tous les moyens d'obstruction, la majorité a mis les bouchées doubles et a voté l'ensemble d'un projet qui contenait, en outre, comme nous l'avons dit, le vote obligatoire, l'électorat et l'éligibilité des femmes, le vote par correspondance, le tableau des circonscriptions avec le rétablissement de celle de Sedan, enfin l'article additionnel qui prescrit un second tour, dans les conditions susdites.

Assurément, il y a encore un obstacle redoutable à franchir : le Sénat, qui n'est ni féministe ni partisan du tour unique.

La disparition du scrutin de ballottage ne serait pas un mal. N'a-t-on pas compté que, aux prochaines élections françaises, il y aurait près de 500 ballottages sur 613 sièges ?

Or, ces ballottages donnent lieu à des marchandages détestables. Surtout, ils ont comme résultats de peupler le Parlement de députés incertains et mous, de personnages qui ont à tenir compte du programme du parti qui les a portés et qui ont encore à prouver leur reconnaissance aux groupes dont l'aide leur a permis d'être élus.

Au Sénat, la séance qui se déroulera demain, mardi, présentera un grand intérêt. Le sénateur Peyronnet, de la gauche radicale, ayant déposé une demande d'interpellation sur la politique générale du gouvernement, on peut prévoir que cette interpellation fera l'objet d'une demande de discussion immédiate.

On annonçait samedi, dans les milieux politiques de Paris, que le gouvernement accepterait cette discussion, qui porterait surtout sur les événements de politique intérieure.

Certains journaux allaient jusqu'à parler d'une crise ministérielle imminente. Mais M. Laval, sénateur, a conservé dans la Haute Assemblée assez d'amis pour qu'il puisse conjurer le péril. On sait que c'est un très habile manœuvrier.

On est d'avis, en Allemagne, que la question de la candidature du maréchal Hindenburg à la présidence du Reich recevra une solution aujourd'hui, lundi.

Hier soir, dimanche, le nombre de signatures recueillies en faveur de la candidature du maréchal était de 2 millions 370.000. D'autre part, plusieurs assemblées ont eu lieu hier en faveur de cette candidature et pour la défense de la république.

Aujourd'hui, lundi, les chefs de plusieurs associations, dont le « Casque d'acier », feront une visite au président Hindenburg. D'autre part, M. Sahn, bourgmestre de Berlin et président du comité national en faveur de la candidature du maréchal, communiquera probablement à celui-ci le résultat de la récolte de signatures.

Il est connu que pas mal de ci-devant communistes se sont enrôlés dans le parti hitlérien. Dans une assemblée des nationalistes-socials tenue à Stuttgart devait se produire un de ces transuges dont voici les états de services :
Félix Neumann, l'apôtre hitlérien en ques-

tion, était, en 1923, secrétaire du parti communiste allemand. A cette époque, — c'était après l'invasion de la Ruhr —, l'heure semblait propice à une révolution. Le Komintern de Moscou décida d'organiser, en Allemagne, une tchéka, qui aurait pour mission de diriger les coups à porter contre les adversaires politiques et de supprimer les obstacles qui s'opposeraient à la réalisation d'un coup de force. Neumann fut nommé chef de cette succursale allemande par la Tchéka russe. Il avait l'ordre de supprimer, en particulier, les grands industriels Stinnes et Borsig, le général von Seeckt, le ministre de l'Intérieur wurtembergeois Bolz. Neumann fut arrêté à Stuttgart au moment où il préparait l'attentat contre M. Bolz. Il avait déjà sur la conscience l'assassinat d'un agent de la police secrète berlinoise. Il fut convaincu de ce crime et de la préparation de six autres assassinats et condamné à mort. La peine fut commuée et Neumann fut ultérieurement gracié en vertu d'une loi d'amnistie.

Tel est l'homme qui allait présider, à Stuttgart même, une assemblée populaire dans laquelle de braves gens auraient été invités à s'enthousiasmer pour la sainte cause du nationalisme, si le gouvernement wurtembergeois n'avait pas interdit à cet assassin de paraître dans la manifestation qui se préparait.

La presse hitlérienne présente Neumann comme un *ehrlicher Kerl* (un honnête gaillard) que les méditations salutaires du bain ont guéri du marxisme et conduit au port du salut !

On agite en ce moment en Allemagne la question d'une révision des arrangements conclus avec les anciens souverains au sujet de leur dotation en biens et revenus à la suite de leur détronement.

Les ci-devant princes allemands ont été fort largement indemnisés, les uns à l'amiable, les autres à la suite de procès. Guillaume II, comme ex-roi de Prusse, est l'homme le plus riche de l'Allemagne. Le duc de Brunswick, gendre de l'empereur, non satisfait de son lot, s'est encore fait octroyer l'année dernière une indemnité supplémentaire de 40 millions de mares.

Le tribunal d'empire a régulièrement donné raison aux princes quand ils plaident contre leurs anciens sujets. On comprend le souci d'un corps judiciaire investi d'une si haute autorité de veiller, même étroitement, au respect du droit de propriété, car toute sanction d'une atteinte même légère à ce principe de la part de la cour suprême d'un Etat aurait des conséquences fatales.

On se rappelle que, en 1926, une initiative populaire fut lancée pour proposer l'expropriation des princes sans indemnité. Elle réunirait 16 millions de voix. Combattue par le Centre catholique et les partis de droite, elle n'atteignit pas le *quorum* fixé par la constitution pour passer en force de loi.

Aujourd'hui, sans aller aussi loin, on estime dans certains milieux que, eu égard à la détresse des finances publiques, les princes bénéficient d'une situation exagérément avantageuse et que les allocations qui leur sont servies devraient être réduites à proportion des facultés diminuées de l'Etat.

Ceux qui soutiennent cette thèse font état des récents décrets qui ont réduit les traitements, les pensions, les secours de chômage, les prix de tous les produits, les bénéfices du commerce et le taux de l'intérêt, et estiment juste que les rentes servies aux princes, ainsi que les pensions allouées à l'ancien personnel de leurs maisons, subissent le même sort.

La commission de législation du Reichstag a été saisie de cette proposition par une motion des gauches, qui a été admise contre les voix des nationalistes du groupe Hugenberg. On a remarqué que les hitlériens se sont abstenus,

Si le Reichstag a pris l'initiative de l'affaire, ce n'est pas qu'elle doive être réglée entre le Reich et les princes ; elle doit l'être par chaque Etat à l'égard de son ex-souverain. Mais on voudrait arriver à une mesure uniforme.

Conférences de carême de Notre-Dame de Paris

Rêve ou réalité ?

Rêve ou réalité, tel est le titre que le R. Père Pinard de la Boulaye a donné à la première de ses conférences dominicales du carême de Notre-Dame de Paris. Que signifie-t-il ? Après trois années d'études préparatoires, l'éminent prédicateur a décidé d'en venir au « problème des problèmes », celui de la divinité de Jésus-Christ. Nous affirmons, avec l'Eglise catholique, que le Christ est le Fils de Dieu, qu'il est Dieu lui-même. Est-ce un rêve ? Est-ce une réalité ?

« Est-il vrai, a-t-il dit au début de son discours, que l'intelligence la plus soucieuse d'éviter les illusions de l'imagination et du sentiment doive conclure avec l'Apôtre : « Le Verbe s'est fait chair : il a habité parmi nous. »

Mais il y a une question préalable et c'est elle qui a fait l'objet propre de la conférence du 14 février. Le problème se pose-t-il, et, s'il se pose, quelle en est la portée, par quelle méthode peut-on le résoudre ?

Bien des critiques, en effet, en sont arrivés, de nos jours surtout, à prétendre qu'il ne convient plus de parler soit de la Trinité, soit de l'Incarnation. Ces deux dogmes ne sont plus, pour les modernes, que « de terribles fardeaux ». Ils oublient que les croyances chrétiennes sont celles « qui ont régénéré la civilisation dont nous nous faisons gloire » et que, à ce titre, au moins, elles forcent l'attention. Jésus-Christ, en outre, appartient non à la légende, mais à l'histoire. Le problème, enfin, se pose en des termes tout neufs et sans aucune de ces contradictions qui autorisent, dès l'abord, à récuser l'examen. » Et c'est sur ces deux points qu'a insisté le R. Père Pinard de la Boulaye.

Le concept chrétien de l'Incarnation n'est-il pas tout autre que ces façons de mêler, chez les dieux des religions païennes, l'humain au divin, dans un homme ? La nature divine tout entière y est unie aux deux éléments constitutifs de la nature humaine, le corps et l'âme, de manière si intime que les deux natures associées ne forment qu'une seule personne, sans que, par ailleurs, soit en rien altérée la notion de Dieu. Comme nous voilà loin des imaginations du polythéisme. Sans doute, de nos dogmes, nous ne pouvons éliminer tout le mystère. Mais il reste que, si nous n'en pouvons fournir une démonstration évidente, nous n'y découvrons pas non plus de contradiction flagrante.

Il y a donc un problème de la divinité de Jésus-Christ. Mais a-t-il une réelle importance ? Cela aussi, on le nie. Que le Christ soit ou non le Fils de Dieu, la morale qu'il a prêchée n'en reste pas moins sublime et la meilleure. Dès lors, à quoi bon s'embarrasser de tant d'affirmations dogmatiques ! Voilà l'objection dans toute sa force. On sait qu'il n'est pas dans les habitudes du conférencier de Notre-Dame d'amoindrir les objections qu'il rencontre sur son chemin. C'est qu'il est armé pour y répondre. Écoutons-le : il fut rarement, dans sa dialectique, aussi clair et aussi expressif.

Ce qui serait changé, si le Christ, sans être Dieu, n'était qu'un pur prédicateur d'une morale unique, ce serait le sens du christianisme lui-même, qui a l'audacieuse ambition « de restituer à l'humanité des privilèges qui dépassent les exigences et les aptitudes naturelles de tout être créé ou créable. » En bref, il y va de tout le surnaturel. Encore, ce qui serait aussi changé, ce serait « l'objet principal de la révélation » qui nous montre « le Christ livré pour tous », autrement dit, tout le dogme de la Rédemption et tout le mystère du Calvaire. Et comment s'expliquerait, le Christ n'étant pas Dieu, « son empire sur les âmes, son aptitude à les soulever jusqu'à l'héroïsme, son esprit même qui tend à substituer à l'obéissance par crainte, l'obéissance par amour ? »

Mais la méthode de cette démonstration de la divinité de Jésus, quelle sera-t-elle ? « Déjà, nous l'avons dit, a expliqué le R. Père Pinard de la Boulaye, nous ne pouvons régler pareille question en nous appuyant uniquement sur des notions philosophiques, c'est-à-dire sur des considérations tirées de la nature de Dieu et de la nature de l'homme : une autre preuve du moins demeure à notre disposition : celle du témoignage. »

Et quels témoignages ? Celui d'abord du Créateur lui-même, qui « prit soin d'annoncer la venue du Messie » et qui est intervenu plusieurs fois « pour révéler son Nom véritable » ; celui du Christ ensuite, dont il faudra montrer

qu'il s'est affirmé Dieu au sens strict du mot et qu'il n'a pas revendiqué ce titre de Fils de Dieu, « en un sens très large, comme d'autres avaient pu le faire avant lui ». Une telle revendication, si elle était de sa part une démarche d'orgueil, ne serait-elle pas en contradiction avec sa morale, sa sainteté personnelle, le culte qu'il a su inspirer à ses disciples, par sa loyauté et son humilité ?

Il y a plus. Comment Dieu aurait-il confirmé de l'autorité du miracle « la parole d'un homme qui veut se faire croire son propre Fils et son égal ».

Citons ce passage, d'un raisonnement si serré, de la conférence du 14 février : « Puisque Dieu a fait du Christ un thaumaturge incomparable, puisqu'il l'a consacré par là même pour son porte-parole authentique, il a dû veiller à ce que le petit groupe de ses disciples authentiques n'en vissent pas à se méprendre sur son compte ; à plus forte raison, n'a-t-il pu permettre que son envoyé lui-même égarât par son orgueil ceux qu'il avait mission de convertir ? »

La méthode est donc bonne et fondée en raison qui fait reposer la foi en la divinité de Jésus-Christ sur le faisceau des témoignages de Dieu, du Christ, et des premières générations chrétiennes.

Telle a été, sommairement analysée, l'argumentation de cette première conférence. Nous en avons éliminé toute la partie oratoire, déjà singulièrement réduite par l'orateur lui-même, plus que jamais résolu à écarter de son discours toute fausse rhétorique et toute magie verbale.

Ce dépouillement volontaire ne l'a pas empêché de marquer, en finissant, et de façon émouvante, que la foi n'est pas indépendante de certaines dispositions morales. A celui-là qui ne les possède pas ou, tout au moins, ne cherche pas à les acquérir, « ni homme ni ange » ne pourra jamais lui faire confesser que le Fils de Dieu est descendu parmi nous.

richesses immenses des ordres et congrégations — richesses ne servant à rien du tout, bien entendu ! — vont disparaître après l'expérience espagnole ? Comment entretenir alors le feu sacré ?

Protestation contre les mesures expulsant les jésuites d'Espagne

Au nom de la justice et des sentiments d'humanité, l'Association populaire catholique suisse proteste contre les mesures de violence prises par le gouvernement espagnol et dont les jésuites ont été les victimes.

L'expulsion de l'ordre des jésuites et la confiscation de ses biens contrevient aux exigences formelles de la liberté civile et ecclésiastique, qui devraient aujourd'hui être un bien commun pour tous les Etats civilisés. L'abrogation de la mesure interdisant l'établissement des jésuites en Allemagne fut un acte de justice et de réelle liberté ; le gouvernement espagnol, en agissant en sens contraire, recourt à des moyens indignes.

Les sympathies de tous ceux qui ont le sens de la justice et de la liberté vont aux jésuites persécutés par une violence brutale et expulsés de leur patrie, à ces religieux que Notre-Saint-Père le pape Pie XI a désignés comme les victimes de leur fidélité envers le Pape et l'Eglise.

Dans un sentiment de solidarité véritablement catholique, l'Association populaire catholique suisse assure les fils exilés de l'Eglise de sa très profonde sympathie et exprime l'espoir que des jours de liberté et de justice leuront de nouveau bientôt pour eux.

Au nom de l'Association populaire catholique suisse :
Le Comité directeur.

Autour du Lötschberg

On nous écrit de Berne :
Ce qui s'est passé mercredi, 11 février, auprès de la Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises, constitue une surprise qui ne trouve guère d'équivalente dans les annales ferroviaires suisses : sans consulter le conseil d'administration, dit-on, le directeur, M. Volmar, au nom et par ordre de la Compagnie, a fait part, par lettre circulaire, aux obligataires des emprunts de l'entreprise que le service d'intérêt est suspendu jusqu'à nouvel avis.

Il y a dix ans, une première opération d'assainissement de la malheureuse compagnie avait touché au capital-actions qui se trouve, pour une grande et même pour la plus grande partie en mains françaises. Le gouvernement français s'était intéressé au sort de petits actionnaires qui avaient, avant la guerre, souscrit des deux mains aux actions du Lötschberg, placées en France par des financiers habiles. Pour cette fois-ci, on ne désire plus déranger les actionnaires qui ont encore quelques illusions, peut-être. On s'adresse directement aux obligataires, et cela pour la raison que la majorité qualifiée exigée par la loi pour tout arrangement modifiant les conditions d'émission des emprunts est assurée d'avance. Sur les 115 millions d'obligations des différents emprunts lancés par la compagnie, 95 millions reposent dans les portefeuilles de la Confédération, du canton de Berne, de la Banque cantonale de Berne. Il n'y a qu'environ vingt millions qui circulent dans le public, et de ces vingt millions huit millions à peu près jouissent de la garantie de l'Etat de Berne, quant au service d'intérêt ; ce sont les obligations faisant partie de l'emprunt en 2^{me} rang Frutigen-Brigue (emprunt de 42 millions en tout).

L'émotion aurait été beaucoup plus grande, on le devine, si les obligations en souffrance circulaient entièrement dans le public. D'autre part, le plan de la direction consiste à obtenir, au lieu du taux fixe (4 à 5 %), un taux variable et cumulatif, permettant de faire un service d'intérêt en rapport avec les résultats d'exploitation. En même temps, les délais du remboursement des titres seraient quelque peu retardés. Il est probable que tout s'arrangera rapidement.

On pourrait écrire un chapitre dramatique sur la grandeur et la décadence du fameux Lötschberg ! Projet gigantesque et digne de l'audace des meilleurs, il a été réalisé dictatorialement par quelques chefs politiques, suivis docilement par le Parlement et les journaux à leur dévotion. Toute critique était écrasée sous le poids majoritaire. Cependant, le projet a toujours joué de malheur. La ligne, ouverte à l'exploitation à la veille de la guerre, a reçu un coup terrible par les changements politiques et territoriaux survenus en 1919, changements qui ont affecté le trafic et le transit. Puis, la crise économique est survenue, et, ironie du destin, le moratoire Hoover, sauté par le monde entier comme l'aube du salut, a tourné encore à la confusion du Lötschberg, les 15.000 tonnes de charbon des réparations mensuelles Allemagne-Italie faisant défaut.

Le trafic est tombé à 25.000 tonnes en janvier, ne couvrant plus les frais. C'était la fin.

LES JÉSUITES ESPAGNOLS

On nous écrit de Berne :

La dissolution de la Compagnie de Jésus par les nouveaux maîtres de l'Espagne fournit un peu à tout le monde l'occasion de dévoiler sa pensée. Quelques organes du radicalisme avancé mis à part, la presse radicale-libérale trahit une gêne manifeste. On ne saurait oublier que la Constitution fédérale conserve dans son sein une loi d'exception semblable, refusant à la Compagnie de Jésus et aux ordres prétendument affiliés la jouissance du droit commun. D'autre part, l'évolution de la situation politique internationale, les progrès de la révolution, la participation et la part prépondérante de l'extrême-gauche dans les événements espagnols, l'influence manifeste du bolchévisme politique, économique et moral dans tout ce chambardement méridional inquiètent les gens qui réfléchissent, et il y en a encore parmi nos radicaux. Comment se tirent-ils d'affaire ?

La *Revue*, dans un bulletin rédactionnel sur la politique étrangère, évite tout jugement sur le caractère moral et juridique des mesures prises contre les jésuites. Elle cherche, indirectement, à excuser le traitement infligé à des citoyens au nom de la justice et de la liberté, par la constatation que c'est l'action politique de la Compagnie que la République a voulu paralyser. Encore cette action politique n'est-elle que supposée. Le journal lausannois est d'avis que l'expropriation des biens de la Compagnie sera difficile, car, dit-il, « la participation de l'Ordre à un grand nombre d'entreprises industrielles et commerciales (mines, hôtels, banques, compagnies de navigation, etc.) est habilement couverte par des prête-noms ». C'est exactement le même langage qu'on a entendu dans tous les pays où les ordres religieux ont été persécutés, et qui, après liquidation des fortunes « colossales » des couvents, a converti les habiles liquidateurs qui arrivaient avec des comptes au solde ridicule.

Les *Basler Nachrichten*, journal protestant libéral, reçoit, par contre, de leur correspondant de Madrid, des renseignements qui sont certainement moins subjectifs. L'informateur du journal helvète admet que pour beaucoup la perspective de la « nationalisation » des biens des jésuites était une promesse de gains profitables. Voilà un sincère ! Toutefois, écrit-il, il est probable que l'Etat ne trouvera pas grand-chose. La Compagnie de Jésus ne possède ni avoirs en banque ni autre fortune mobilière. Les actifs se trouvent dans la propriété immobilière qui se compose de bâtiments servant à l'instruction et à la bienfaisance, dispersés sur tout le territoire. Une grande partie des immeubles appartient d'ailleurs à des sociétés de droit privé qui les louaient aux Pères pour leurs institutions. Ce qui restera à l'Etat sera bien plutôt une servitude coûteuse qu'un héritage agréable, voilà la conclusion du correspondant des *Basler Nachrichten*.

Croit-on que les légendes fantaisistes sur les

Pour la ligne du Simplon

On nous écrit :
La commission romande de la ligne du Simplon a tenu, samedi, à Lausanne, une importante séance, sous la présidence de M. Eugène Faillietaz, député.
On sait que cette commission, dont le secrétaire est M. Chaudet, directeur de *Pro Lemano*, a pour mission de défendre l'horaire international du Simplon en veillant à ce que nos régions romandes situées sur la grande ligne Londres-Paris-Lausanne-Milan bénéficient, en matière de trafic ferroviaire et touristique, des avantages auxquels elles ont droit.
L'assemblée a enregistré avec plaisir les efforts faits par les Chemins de fer fédéraux dans ce domaine, mais elle regrette que les correspondances de Genève-Lausanne-Valais et vice-versa, de Bâle-Neuchâtel-Lausanne et vice-versa (voir les directs 104 et 117) laissent encore trop à désirer. Ces dernières correspondances entre autres sont indispensables si l'on veut assurer à la Suisse romande de bonnes relations avec l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, etc.

La commission se plaint également du peu d'efforts tentés, malgré les promesses faites, par la Compagnie française P.-L.-M., pour accélérer la marche de ses trains sur la section Dijon-Valloire, et pour diminuer les difficultés créées aux touristes, à la douane de Breil, sur la ligne Simplon-Turin-Nice. On sait que cette nouvelle ligne, très pittoresque, a raccourci de 230 km. environ le trajet de Lausanne à Nice ; les relations de la Côte d'Azur et de la Riviera avec le Léman, très intéressantes au point de vue touristique, devraient être beaucoup plus facilitées.

De nouvelles et pressantes démarches seront entreprises par la commission auprès des grands réseaux intéressés, pour donner satisfaction aux légitimes revendications de la Suisse romande en général.

Au Grand Conseil de Genève

Au début de la séance de samedi, le Grand Conseil a adopté le projet de loi instituant un tuteur général.

M. Nicole, socialiste, a demandé ensuite si le Conseil d'Etat a considéré les mots « A bas la guerre ! » comme séditieux pendant la conférence du désarmement. M. Nicole a déclaré que, lors de plusieurs meetings, la police avait agi avec brutalité. Il a demandé jusqu'où ira l'état de siège de la ville.

Le président du Conseil d'Etat, M. Frédéric Martin, a déclaré qu'il considérait de son devoir de dire que chacun avait le droit de protester contre la guerre et le Conseil d'Etat a assisté en corps à l'ouverture de la conférence du désarmement. Si la police est intervenue, c'est qu'elle avait reçu l'ordre d'empêcher la manifestation communiste interdite par le Conseil d'Etat. Seules les personnes coupables de délits ont été retenues et déferées aux tribunaux.

Le protectionnisme français et la Suisse

M. Louis Rollin, ministre français du commerce, a reçu samedi M. Dunant, ministre de Suisse à Paris, et M. Stucki, directeur de la division du commerce au Département fédéral de l'économie publique, qui lui ont exposé leurs préoccupations au sujet des mesures de contingentement prises par le gouvernement français à l'égard d'un certain nombre de produits suisses, entre autres le matériel électrique. Après avoir fait ressortir à M. Rollin la situation favorable de la balance commerciale pour la France à l'égard de la Suisse, ils lui ont demandé de bien vouloir examiner la possibilité d'apporter des ménagements aux mesures douanières réciproques en vue d'équilibrer les échanges de l'industrie et du commerce entre les deux pays.

Ces entretiens ne donneront pas lieu à des négociations entre délégations, mais seront suivis d'un échange de vues de gouvernement à gouvernement en temps opportun.

Distinction à un Suisse

L'Académie des inscriptions et belles-lettres de France a décidé de proposer à l'Institut pour le prix linguistique de Volney (1500 fr.) M. von Wartburg, citoyen suisse, professeur à l'université de Leipzig, ancien lecteur à l'université de Berne, pour son dictionnaire étymologique de la langue française.

Un nouveau conseiller national valaisan

On sait que les délégués conservateurs du Haut-Valais ont désigné M. Rodolphe Métry, député à Loèche, comme candidat pour le poste de conseiller national devenu vacant par suite de la démission de M. Escher. A l'unanimité, les dix-sept mandataires ont ratifié ce choix en mettant leur signature au bas du procès-verbal.

M. Métry est donc nommé définitivement successeur de M. Escher au Conseil national.

Nouvelles financières

La Banque de Montreux

Le compte de profits et pertes de la Banque de Montreux présente pour l'exercice 1931 un solde actif disponible de 208,766 fr. (310,367 en 1930). En considération de la crise, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de faire abstraction de tout dividende.

Le conflit sino-japonais

L'avance des Japonais

Changhai, 14 février.
(Havas.) — La ligne de défense chinoise a été enfoncée par l'infanterie japonaise qui progresse rapidement en direction du cimetière cantonais.

Une dizaine d'avions nippons ont bombardé Woosung. Les canons des forts répondent au tir des bateaux de guerre de la flotte japonaise qui se trouve dans le Yang-Tsé. Un millier de soldats d'infanterie venant du Japon ont débarqué au cours de l'après-midi de samedi, à Changhai.

Dans diverses parties de la Chine, on fait appel aux volontaires pour renforcer la 19^{ème} armée de Changhai.

Au cours du bombardement de samedi matin, des obus tirés par les canons contre-avions chinois contre des avions japonais sont tombés dans la concession française, blessant dix-huit personnes.

Nouveau débarquement de troupes

Changhai, 14 février.
(Reuter.) — Quatre croiseurs, cinq contre-torpilleurs, six canonnières japonaises sont arrivés, samedi matin, en même temps que les six grands transports de troupes.

Démarché de Tokio

Tokio, 14 février.
(Reuter.) — Le ministre des affaires étrangères japonais dément catégoriquement les informations suivant lesquelles un accord serait intervenu entre la Russie et le Japon au sujet de la Mandchourie.

Combats autour de Changhai

Londres, 14 février.
On mande de Changhai à l'agence Reuter : 1500 Japonais ont traversé samedi après midi la rivière de Woosung, mais, selon les informations de source chinoise, ils ont été repoussés avec des pertes s'élevant à 1300 tués ou prisonniers.

Changhai, 14 février.
Une grande bataille semble maintenant inévitable dans la région de Changhai. Le gouvernement chinois fait de toute évidence des préparatifs fiévreux en vue d'une lutte à mort et se pourvoit en munitions qui proviennent surtout d'Amérique.

C'est à l'abri d'un écran de fumée disposé par les avions que les troupes japonaises ont franchi la crique de Ouang-Pou et ont été décimés par le feu des mitrailleuses ennemies. Après avoir reçu des renforts, les Japonais se sont remis en marche. Mais les Chinois prétendent les avoir débordés et avoir coupé leurs communications après leur avoir tué ou capturé 1200 hommes.

12,000 Japonais ont débarqué sur le quai qui leur est réservé dans la concession internationale.

Tchang Kai Chek est arrivé à Pou-Kéou, où il compte prendre le commandement des gardes nationaux. Ceux-ci pourront résister à toute avance éventuelle des Japonais le long de la ligne Changhai-Nankin. De son côté, Feng You Siang a repris le contrôle de ses troupes

du Kouming-Tchoung et gardera la ligne de Tientsin à Pou-Kéou.

Changhai, 15 février.

Les 12,000 soldats japonais qui ont débarqué samedi et hier dimanche seront cantonnés dans le quartier de Hong-Kiou. Le général Uyeda, qui est chargé d'organiser les troupes de renfort, a déclaré aux journalistes qu'il était venu à Changhai pour obliger les troupes chinoises à évacuer Chapei. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de déclencher immédiatement l'offensive et qu'il espérait que, à la suite de pourparlers, les Chinois se retireraient assez de Changhai pour que la sécurité de la concession soit assurée.

Nouveaux renforts japonais

Changhai, 15 février.
A part les 12,000 hommes de renfort arrivés à Changhai, comme il a été annoncé, 10,000 hommes sont sur des transports qui remontent la rivière.

Un ultimatum japonais

Tokio, 15 février.
Dans l'ultimatum que le général Uyeda remettra aux Chinois, le Japon exigera que les troupes chinoises se retirent à 32 km. en arrière de leurs positions actuelles. Les Chinois déclarent déjà maintenant que cet ultimatum n'aura aucun effet, car les troupes chinoises résisteront opiniâtement à toutes les attaques japonaises.

Avions anglais pour la Chine

Londres, 15 février.
Le *Sunday Chronicle* dit que plusieurs personnalités anglaises, qui agiraient d'accord avec une maison d'aviation, procéderaient actuellement au recrutement de 70 officiers et sous-officiers aviateurs anglais pour être envoyés en Chine avec trois escadrilles d'aviation pour combattre les Japonais. La maison d'aviation en question fournirait les avions si le gouvernement chinois acceptait les services des aviateurs qu'on recrute actuellement.

La commission d'examen

Genève, 15 février.
Le deuxième rapport de la commission consultative de Changhai vient d'être publié. Il expose les faits qui se sont produits à Changhai du 29 janvier au 3 février, ainsi que les violations répétées de la trêve convenue. Depuis le 3 février, dit le rapport, l'état de guerre existe ouvertement, toute prétention de trêve étant abandonnée. Il est impossible d'établir quelle est la partie qui doit être tenue responsable d'une rupture de la trêve. L'offensive est entièrement entre les mains des Japonais, dont l'objectif déclaré est la prise des forts de Woosung et le refoulement de toutes les troupes chinoises à une distance considérable de Changhai.

Le rapport expose ensuite les événements qui se sont produits pendant cette période à l'intérieur du secteur japonais. Dans le district de Hong-Kéou, à l'intérieur de la concession, de nombreux excès, y compris des exécutions sommaires, ont été commis par les marins, les réservistes et des civils japonais. Presque toute la population non japonaise du district a pris la fuite.

Le consul du Japon a reconnu que des excès avaient été commis par les Japonais, mais il a déclaré que la situation s'était sensiblement

améliorée. D'autre part, l'activité des franc-tireurs a diminué considérablement.
La commission de Changhai n'a pas l'intention pour le moment d'envoyer de nouveaux rapports.

La conférence des réparations à Lausanne

Paris, 13 février.

(Havas.) — A la suite des négociations qui se sont poursuivies au cours de ces dernières semaines entre la France et la Grande-Bretagne, il a été décidé, d'un commun accord, de publier simultanément le communiqué suivant à Paris et à Londres :

« Les gouvernements britannique et français, à la suite de l'ajournement de la conférence de Lausanne, d'abord prévue pour janvier dernier, ont discuté entre eux les conditions dans lesquelles pourra se réunir la conférence. A la suite de cet échange de vues, les bases d'un accord entre les deux gouvernements ont été définies. Sir John Simon, secrétaire d'Etat au Foreign Office, actuellement à Genève, a été chargé de les communiquer aux gouvernements principalement intéressés et il est maintenant possible de publier la note suivante :

1^o Les gouvernements allemand, belge, britannique, français, italien et japonais, après avoir pris connaissance du rapport des experts de Bâle, sont d'accord pour recommander aux Etats participants la remise au mois de juin de la conférence de Lausanne.
2^o A leur avis, le but de la conférence devra être d'établir un règlement durable des questions mentionnées par le rapport de Bâle, ainsi que les mesures nécessaires pour remédier aux autres questions économiques et financières qui ont provoqué ou risquent de prolonger la crise dont souffre le monde.
3^o La volonté commune des gouvernements ci-dessus mentionnés les a conduits à cet accord dans l'espoir qu'il amènera une détente dans la situation internationale. »

Berlin, 14 février.

(Wolff.) — Dans les milieux officiels de Berlin on relève que la convocation de la conférence de Lausanne répond aux vœux du gouvernement allemand. Ce dernier, il est vrai, aurait préféré, conformément au rapport des experts de Bâle, que la conférence se réunisse à une date plus rapprochée et non pas seulement en juin. Il avait suggéré une date plus rapprochée et, dès le début, avait chaleureusement appuyé les efforts du gouvernement anglais dans ce sens.

Washington, 14 février.

(Havas.) — La nouvelle de l'ajournement de la conférence de Lausanne jusqu'en juin a été accueillie par l'affirmation renouvelée que les Etats-Unis persistent dans leur attitude antérieure et qu'ils se refusent à une participation, étant donné qu'il s'agit d'un problème exclusivement européen.

Les restrictions en Belgique

Bruxelles, 14 février.

(Havas.) — Le Conseil de cabinet de samedi a définitivement mis au point le projet de redressement financier qui sera déposé mercredi ou jeudi à la Chambre. Ce projet de redressement prévoit ceci :

- 1^o Une diminution de 10 % sera opérée sur les traitements des fonctionnaires et agents de l'Etat, sauf pour les traitements inférieurs à 20,000 fr. qui ne seront réduits que de 5 %.
 - 2^o Les droits de douane seroat majorés de 15 %.
 - 3^o Les pensions de vieillesse seront diminuées de 10 %. Les pensions d'invalides de guerre, celles de veuves et d'ascendants ne subiront aucune réduction.
- Il a été également décidé de demander au Parlement d'émettre un emprunt à lots de 2 milliards de francs. Enfin, le gouvernement a préparé la convention à signer avec la Banque nationale de Belgique par laquelle l'Etat reprend à sa charge la perte de 12 millions 1/2 de livres sterling.

Arrivée à Paris du ministre anglais des affaires étrangères

Paris, 14 février.

(Havas.) — Sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, est arrivé, samedi soir, à Paris, venant de Genève. Il a été reçu à 11 heures du soir au Quai d'Orsay, par M. Pierre Laval, président du Conseil, auquel s'était adjoint M. Piétri, ministre du budget.

L'entretien a duré une vingtaine de minutes. Ce court échange de vues doit être plutôt considéré comme une visite de courtoisie. Les deux ministres se sont mutuellement félicités du résultat qu'ont amené les négociations entre les deux gouvernements.

Interrogé par les représentants de la presse, sir John Simon a déclaré que l'accord franco-britannique constituait un événement important qui peut être le prélude de l'apaisement en Europe. Ensuite, le ministre britannique des affaires étrangères a affirmé son espoir de voir la conférence du désarmement arriver à des résultats positifs.

Paris, 15 février.

(Havas.) — Sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, est reparti, hier dimanche, de Paris pour Londres.

Double meurtre politique en Irlande

Dublin, 15 février.

M. Reynolds, ancien membre du parlement, candidat aux prochaines élections législatives, et un détective ont été tués à coups de feu à Foxfields (comté de Leitrim, Irlande). Une arrestation a été opérée.

Les Soviets et l'Amérique du sud

Les dépêches ont annoncé d'importants troubles communistes en Uruguay. On constate, une fois de plus, que ces troubles sont la conséquence directe de l'installation dans ce pays d'une mission diplomatique soviétique.

L'Uruguay est, en effet, le seul pays de l'Amérique latine qui ait reconnu les Soviets, facilitant ainsi l'action subversive bolchéviste sur tout le continent.

Le Komintern (Comité international communiste) a invité, pour la première fois, des représentants de l'Amérique du sud à sa réunion de 1922. C'étaient des communistes argentins. En 1925, fut créé à Moscou, auprès du Komintern, un secrétariat sud-américain spécial qui avait pour but d'étudier systématiquement les moyens pour la bolchévisation de l'Amérique latine et de les appliquer.

K. Radek, à cette époque membre de la direction du Komintern, (il fait actuellement partie de la délégation soviétique à la conférence du désarmement) prit une part active à l'organisation de ce nouveau rouage révolutionnaire. Depuis, les délégués communistes assistent toujours plus nombreux aux réunions du Komintern à Moscou et, d'autre part, les émissaires bolchévistes font des apparitions nombreuses en Amérique du sud. L'admission de la mission diplomatique soviétique à Montévidéo permet au Komintern de prendre solidement pied sur le continent. Un programme précis et agressif a été élaboré à Moscou. Il prévoit en premier lieu le renforcement de l'action bolchéviste syndicale. Pour atteindre ce but, on crée un nouveau centre du Profintern qui travaille la main dans la main avec le secrétariat du Komintern. Après une conférence syndicale préparatoire, tenue à Moscou, les dirigeants du mouvement bolchéviste sud-américain se réunissent à Montévidéo. Cette réunion marqua le commencement d'une grande activité. Tous les rouages de la propagande bolchéviste entrent en mouvement. Les missions soviétiques commerciales secondèrent naturellement la légation de Montévidéo et les institutions du Komintern. Des révoltes communistes éclatèrent au Brésil, en Argentine, au Chili et dans quelques autres pays. Le gouvernement argentin se vit obligé de dissoudre la mission commerciale soviétique et d'expulser ses membres pris en flagrant délit d'action subversive. Depuis, Moscou a concentré ses efforts sur le pays où il a pu garder une mission officielle et les événements en cours en Uruguay montrent que ses efforts ne sont pas restés vains.

L'ACITATION A X INDES

Lahore, 15 février.

Le sirdar Sardul Singh, président du congrès, qui était parti hier matin dimanche à destination de Peshawar, a été arrêté dès son arrivée à la gare de Sandhra. Il a été ramené à Lahore.

Manlana Kalam Asad, chef musulman du Bengale, a été nommé président du congrès en remplacement du sirdar Sardul Singh.

Jammu (Cachemire), 15 février.

Une certaine effervescence continue à se manifester parmi la population des districts de Kotli et de Rajuri. Les troupes gouvernementales semblaient avoir étouffé la révolte, mais un groupe de musulmans a attaqué au village de Dhamsi un détachement de policiers accompagnant des réfugiés qui regagnaient leurs villages. Les agents ayant dû faire usage de leurs armes, cinq personnes ont été tuées.

Au Liechtenstein

Vaduz, 15 février.

La nouvelle loi électorale a été acceptée, hier dimanche, par 1201 voix contre 988. Huit communes ont accepté la loi et trois l'ont rejetée. Les montagnards ont voté 707 oui et 738 non, la plaine 494 oui contre 250 non. D'après la nouvelle loi électorale, le pays sera représenté par 15 députés, dont 9 pour les montagnards et 6 pour la plaine. Chaque commune de plus de 300 habitants aura droit à un député ; les cinq autres députés devant encore être élus se seront par l'ensemble du pays. Quatre d'entre eux seront attribués aux montagnards et un à la plaine.

NOUVELLES DIVERSES

M. Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie, a quitté Genève samedi, pour rentrer à Rome, où il doit prendre part au Conseil des ministres ; il sera de retour à Genève le 16 février.

M. Titulesco, venant de Genève, est arrivé à Bucarest ; il reviendra à Genève dans quelques jours.

M. Lucien Saint, résident général français au Maroc, est arrivé, samedi soir, à Paris, pour négocier un emprunt en faveur de grands travaux publics.

Trois semaines de repos seront nécessaires à M. Macdonald pour se remettre complètement de l'opération d'un œil qu'il a dû subir.

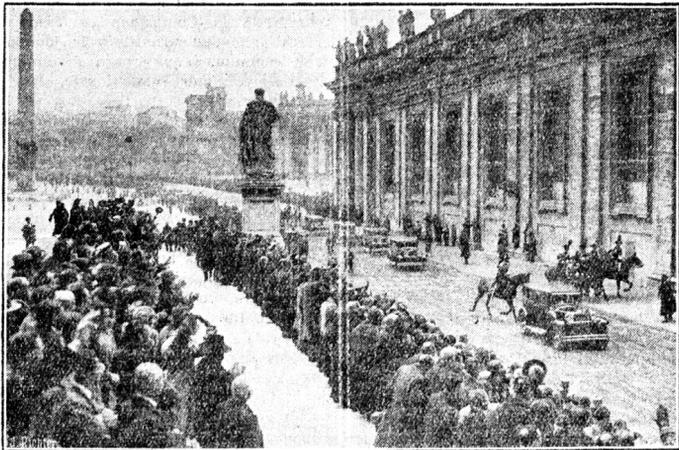
Il y a actuellement 150,000 chômeurs assistés à Vienne ; des foules énormes se pressent aux guichets des offices de chômage.

Un ingénieur, M. Stein, directeur d'un groupe de grandes maisons allemandes, est arrivé à Moscou, où il prêtera son aide technique pour la construction d'un chemin de fer métropolitain.

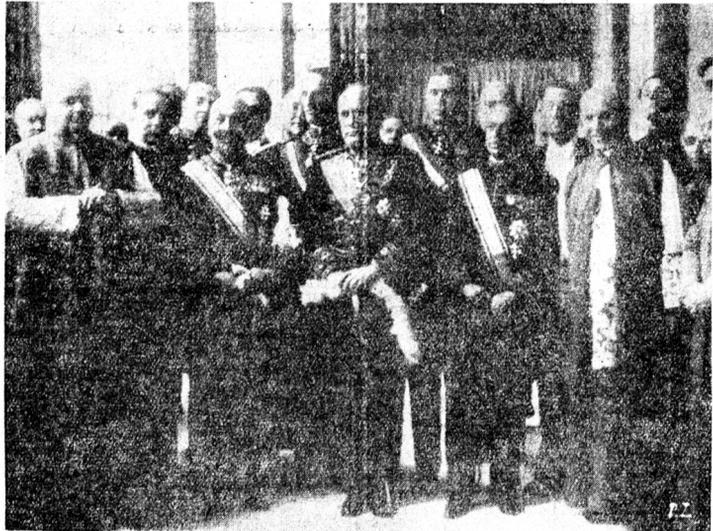
Pour la langue française

L'Académie française, en 1835, avait accepté l'adjectif *crâne* pour signifier brave, décidé. Elle vient de faire un pas de plus en acceptant le verbe *crâner*, pour signifier faire le crâne.

La visite de M. Mussolini au Souverain Pontife



L'arrivée du cortège à la place Saint-Pierre.



M. Mussolini, en tenue de premier-ministre, entouré de dignitaires ecclésiastiques et laïques, à l'entrée des appartements du Pape.

Nouvelles religieuses

Un évêque coadjuteur de Cologne

A la demande du cardinal Schulte, archevêque de Cologne, le Pape lui a donné un coadjuteur en la personne de Mgr Guillaume Stockums, qui a été créé à cet effet évêque titulaire d'Erythrée.

Mgr Stockums est âgé de 55 ans. Il est directeur du séminaire théologique de l'université de Bonn.

Une conversion

L'Observateur romain annonce la conversion au catholicisme d'une doctoresse russe, M^{lle} Alla Arra Schein Feguel, une Géorgienne, née en 1887, qui a été pendant la guerre médecin militaire en Ukraine et en Bessarabie, puis fut officiellement chargée par les Soviets d'une mission médicale à Odessa. Ayant obtenu la permission d'aller compléter ses études en Italie, M^{lle} Schein Feguel y eut l'occasion d'entendre des cours de philosophie thomiste qui la conduisirent au catholicisme.

NÉCROLOGIE

Un haut officier belge

On annonce le décès, à Bruxelles, de M. Fernand Xardec, lieutenant général, qui, après avoir commandé à Mons, en 1914, le cinquième régiment de lanciers, avait été envoyé en Suisse comme attaché à la Légation de Belgique à Berne, avec mission de s'occuper de la situation des nombreux internés militaires belges.

Les obsèques de la princesse Blanche d'Orléans

La princesse Blanche d'Orléans, morte la semaine dernière, à Paris, avait inscrit dans ses dernières volontés qu'elle devait être enterrée à Lourdes. Les obsèques ont eu lieu samedi matin, avec l'assistance de plusieurs Princes de la famille d'Orléans. Après la messe, le corps a été transporté dans le vieux cimetière de Lourdes.

LES SPORTS

Les jeux olympiques d'hiver

A Lac-Placid (Etats-Unis), les concours de sports en skis se sont disputés vendredi. Plus de cent ouvriers avaient apporté de la neige sur des camions pour améliorer l'état du tremplin. Le concours s'est disputé devant 20,000 spectateurs, dont plusieurs milliers venus par trains spéciaux de New-York.

Dans la 1^{re} série, les meilleurs sauts ont été effectués par Beck (Norvège), 71 m.; Birger Ruud (Norvège), 66,5; Steuri (Suisse), 58; Sigmund Ruud (Norvège), 63; Fritz Kaufmann (Suisse), 63,5; et Chiogna (Suisse), 60.

Dans la 2^{me} série, Beck (Norvège) s'est contenté de sauter 63 m., tandis que les autres sauts ont été de: Burger Ruud (Norvège), 69 m.; Sigmund Ruud (Norvège), 62,5; Kaufmann (Suisse), 65,5; Wahlberg (Norvège), 64; Eriksson (Suède), 64; Chiogna (Suisse), 63.

Le classement officiel est le suivant: 1. Birger Ruud (Norvège), note 228,1; 2. Beck (Norvège), 227; 3. Wahlberg (Norvège), 219,5; 4. Eriksson (Suède), 218,9; 5. Oimen (Etats-Unis), 216,7; 6. Kaufmann (Suisse), 215,8; 7. Ruud (Norvège), 213,1; 8. Ataci (Japon), 210,7; 9. Chiogna (Suisse), 209,8.

Les épreuves de patinage artistique pour couples se sont disputées vendredi soir. Le classement suivant a été enregistré:

1. M. et M^{lle} Brunet-Joly (France), 12 points; 2. Miss Loughran-Babger (E.-U.), 16 p.; 3. M^{lle} Rotter-Szollas (Hongrie), 20 p.

Une nouvelle chute de neige a permis de donner le départ samedi à la course de 50 kilomètres. Le parcours de la course de ski comprenait deux circuits de 25 kil.

Résultats: 1. Saarinen (Finlande), 4 h. 26 m. 48 sec.; 2. Likamen (Finlande); 3. Lustabstven (Finlande); 4. Ole Hee (Norvège); 5. Westab (Norvège).

Le tournoi de hockey sur glace s'est terminé par la victoire des Canadiens. Cependant, au cours de leur dernière rencontre contre les Etats-Unis, ils ne purent faire mieux qu'un match nul.

Voici le classement:

	Jones	Gagnés	Nole	Perdus	Points
Canada	6	5	1	0	11
Etats-Unis	6	4	1	1	9
Allemagne	6	2	0	4	4
Pologne	6	0	0	6	0

Enfin, hier dimanche, ont eu lieu les deux premières courses de bobs à 4 places. Sur les équipes inscrites, une a déclaré forfait, celle de Suisse Forjaz.

Classement après les deux premières manches: 1. Etats-Unis (Fiske), 3 min. 59 sec. 21/100; 2. Etats-Unis I (Homburger), 4 min. 2 sec. 86/100; 3. Allemagne I (William); 4. Suisse (Capadrutl); 5. Italie (Rossi).

Nouvelles victoires suisses à Chamonix

Samedi, a été disputé, à Chamonix, l'épreuve de fond des championnats de France de skis, sur un parcours de 18 km. L'épreuve a été gagnée par le Suisse Julien.

Les concurrents ont été favorisés par de bonnes conditions de neige. Ils ont été gênés toutefois par le froid très vif: 60 concurrents participèrent à la course de fond.

Voici les résultats:

1. Julien, Suisse, 1 h. 40 m. 11 sec.; 2. Jindro, Jura, 1 h. 41 m. 34 sec.; 3. Paul Pignet, Suisse; 4. Bussard, Jura; 5. Pignet, Suisse.

Hier, en se classant premier au saut, Julien, champion suisse, s'est attribué également le titre de champion de France. Résultats du saut:

1. Elias Julien, Suisse, 222,8 m., meilleur saut, 44 m.; 2. Paul Pignet, Suisse, 220,1.

Classement combiné: 1. Elias Julien, Suisse, 462,8; 2. Paul Pignet, Suisse, 448,1; 3. Frédéric Pignet, Suisse, 429,1; 4. Payot, France, 385,9; 5. Jamet, France, 373,2.

Le championnat suisse de football

Hier dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Bâle a battu Berne, 4 à 3. En première ligue, dans le premier groupe, Stade-Lausanne a battu Cantonal-Neuchâtel, 2 à 1; dans le second groupe, Locarno a réussi à vaincre Concordia-Bâle, 3 à 2.

En seconde ligue, en Suisse romande, dans le second groupe, Concordia-Yverdon et Vevey ont fait match nul, 0 à 0.

Le match Suisse-Italie

Le dix-huitième match de football Suisse-Italie s'est disputé hier, dimanche, à Naples. L'équipe italienne avait joué, la semaine dernière, plusieurs matches d'entraînement, au contraire de l'équipe suisse qui, jeudi, encore, était modifiée mais non, hélas! améliorée.

La partie d'hier, très agréable à suivre, s'est terminée par la victoire des Italiens, par 3 buts à 0. L'équipe suisse s'est bien défendue, mais la ligue des avants a été faible. L'arrière Minelli a été le meilleur joueur de l'équipe et, peut-être, même, des 22 joueurs.

Il y avait 25.000 spectateurs.

A la suite de ce match, le classement pour la coupe d'Europe centrale est le suivant:

	6 matches	8 points
1. Italie	6	8
2. Autriche	5	6
3. Hongrie	5	5
4. Tcheco-Slovaquie	4	4
5. Suisse	5	1

Un nouveau record de saut en hauteur

Lors des championnats des Etats-Unis, Georges Spitz a établi un nouveau record de saut en hauteur, avec 2 m. 045.

PETITE GAZETTE

Le mariage du prince Lennart de Suède

Le prince Lennart, duc de Smaelund, fils du prince Guillaume et petit-fils du roi, épousera M^{lle} Karin Niusvandt, à Londres, la semaine prochaine, le prince n'ayant pu recevoir la licence de mariage en Suède à la suite des objections soulevées par le roi contre cette union.

Dans les milieux de la cour, on déclare que le mariage du prince sera immédiatement suivi d'un conseil de cabinet extraordinaire à Stockholm, qui aura pour but de priver le prince de tous les privilèges et obligations royaux.

Il s'appellera ensuite simplement: M. Bernadotte.

Le prince a fait moderniser le château de Mainau, sur le lac de Constance, que la défunte reine de Suède lui avait laissé en héritage. C'est au château de Mainau que les jeunes mariés s'établiront après leur voyage de noces sur le continent.

Un aigle blanc de Sibirie en France

Un aigle blanc de Sibirie, ne mesurant pas moins de 2 m. 40 d'envergure, a été abattu par deux chasseurs de Rouen qui chassaient dans les marais de Saint-Vigor d'Ymonville, près du Havre.

Ils étaient à l'affût quand ils virent, dans la nuit, un grand oiseau se jeter sur l'un de leurs canards appelants; ils tirèrent; un oiseau s'abattit; c'était un aigle blanc, qu'un naturaliste a identifié pour un aigle de Sibirie, aigle qu'on ne voit en Europe occidentale que dans les périodes de grand froid.

Echos de partout

LES SPÉCIALITÉS

Les murailles de Chine que chaque nation édifie à ses frontières vont avoir, entre autres résultats, celui de rendre bien paradoxales les appellations d'une quantité de spécialités locales.

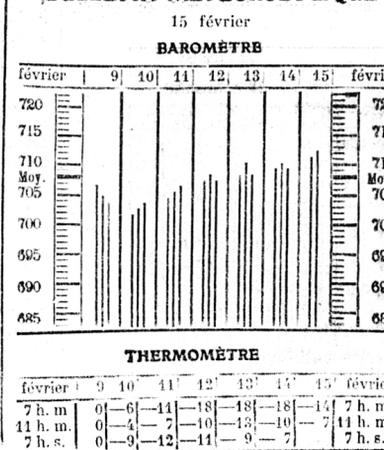
Un journal anglais apprend que l'eau de Cologne authentique, par exemple, entendez celle qu'on fabrique depuis si longtemps à Cologne même, va s'établir à Londres.

Pour peu que les macarons de Nancy essaient d'autres succursales à Yokohama, que les fabricants de nonnettes dijonnaises fassent émigrer une partie de leur personnel à New-York ou à San Francisco, que les bolchévistes fabriquent du vacherin pour fondues, c'en sera fait, au bout de quelques années, du caractère particulier de toutes ces spécialités, qui ne pourront toujours échapper à l'influence du milieu nouveau où elles auront été transplantées.

MOT DE LA FIN

— Que feront les puissances à Genève! — Je pense comme vous... D'abord, je trouve que c'est un manque de tact d'avoir choisi le moment où le Japon fait la guerre à la Chine pour convoquer la conférence de désarmement!

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Attentat contre un train

Hier dimanche, un train à dérailé sur la ligne de Vintimille à Marseille, entre les stations de La Pomme et de La Valentine, dans la banlieue de Marseille. D'après les premières constatations, il s'agirait d'un attentat criminel. Une forte explosion a été entendue à 5 km. à la ronde. Plusieurs voitures ont roulé au bas du talus. On aurait aperçu peu après l'accident une auto qui s'éloignait à toute vitesse. Il y a eu quelques blessés.

Les mauvais temps

Le mauvais temps continue en Espagne. A Barcelone, une tempête de neige a détruit sur la place dite de Pékin une trentaine de baraques appartenant à des gens de modeste condition.

La neige est tombée en abondance dans la région des Pyrénées françaises. Dans le haut Vallespir, la couche est si épaisse que les trains ont dû rebrousser chemin et que les courriers ne sont pas arrivés.

Villages esquimaux détruits

Un message de Nome (Alaska) qui vient de parvenir à New-York indique que des inondations ont emporté sept villages esquimaux à l'est de l'île Nelson un peu avant Noël. Il y aurait eu de nombreuses victimes.

On a découvert dans la glace les corps de nombreux habitants.

Découverte de tableaux volés

La police a découvert samedi dans un magasin d'antiquité d'East End, à Londres, plusieurs tableaux et statuettes en ivoire, qui avaient été volés en avril dernier. Les peintures, deux Gainsborough, un Reynolds et un Van Dyck, estimées à 27.000 livres sterling (675.000 francs suisses) au moment de leur disparition, sont maintenant très endommagées.

Noyés

En Hollande, à Haalderen (province du Gueldre), neuf personnes sont tombées à l'eau, la glace s'étant rompue sous elles. Trois jeunes filles et un sauveteur se sont noyés.

A un autre endroit, deux personnes ont péri dans les mêmes conditions.

Tremblement de terre

Dans la nuit de samedi à hier dimanche, deux secousses sismiques brèves et assez fortes se sont fait sentir à Malaga (Andalousie). Beaucoup de gens effrayés par la chute des meubles sont sortis dans la rue. On ne signale ni accidents de personnes ni dégâts importants.

Des vandales sacrilèges

Des vandales se sont introduits dans la cathédrale de Valence (Espagne) où la chapelle de la Vierge a été complètement saccagée. Les objets du culte étaient dispersés sur le sol. La police a été avisée.

Cette profanation des lieux du culte a provoqué une grande indignation et plusieurs manifestations ont eu lieu hier dimanche pour protester contre ces actes sacrilèges.

SUISSE

Explosion à Genève

Une violente explosion s'est produite samedi dans un atelier de marbrerie sis à la rue de Saint-Georges, propriété de M. Barlocher, survenue au moment de la mise en marche de la machine à air comprimé destinée au sciage du marbre; les soupapes ne fonctionnèrent pas. La machine a été littéralement pulvérisée. Plusieurs monuments funéraires, sous la violence de l'explosion, se fendirent et l'aile droite de l'atelier s'effondra. Aucune vitre n'a été épargnée. M. Barlocher, fils, et un employé furent seuls atteints. Ils souffrent de multiples contusions sur tout le corps.

Mort de froid

On a trouvé samedi matin, aux Biolles, entre Villars-le-Terroir et Vuarens (Vaud), au bord de la route, le cadavre d'un nommé Mettraux, de Villars-le-Terroir, qui a succombé au froid.

Automobilisme

Le Salon de Genève

Dans un mois, à peine, le Salon de Genève ouvrira ses portes. Le Conseil fédéral a désigné, pour le représenter à l'inauguration, M. Pilet-Golaz, directeur du département des postes et des chemins de fer.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi 13 février: Œufs, la douzaine, 1 fr. 30-1 fr. 40. Pommes de terre, les 5 l., 50-60 c. Choux, la pièce, 20-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 15-25 c. Epinards, la portion, 25 c. Chicorée, la tête, 20-30 c. Oignons, le paquet, 25-30 c. Ravens, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 60 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Choux de Bruxelles, les 2 l., 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 l., 40-80 c. Poires (div. sortes), les 5 l., 1 fr. 50. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, les 1 l., 40 c. Châtaignes, le kilo, 70 c.-1 fr. 20. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 20. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmentaler, le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 80. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 70-80 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-2 fr. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. 10. Laré, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 80. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. 10. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr.

Dernière heure

Un discours de M. Brüning par radio

Berlin, 15 février.

(Wolff.) — M. Brüning, chancelier du Reich, a reçu hier un représentant de la National Broadcasting Co., auquel il a fait des déclarations qui ont été radiodiffusées par les postes américains.

M. Brüning a parlé du désarmement. Il a rappelé les clauses de la cinquième partie du traité de Versailles obligeant l'Allemagne à désarmer complètement. Ce n'est qu'en 1927, déclare M. Brüning, que les organes de contrôle ont quitté l'Allemagne et par là reconnu que l'Allemagne avait désarmé. Les effectifs militaires de l'Allemagne ne suffisent même pas à surveiller les frontières, affirme M. Brüning. « En cas de guerre, les villes allemandes seraient livrées sans protection aux bombes à gaz, aux bombes incendiaires et aux bombes tout court. Le désir de sécurité égale pour tous est par conséquent tout compréhensible. C'est par souci d'égalité que l'Allemagne demande l'abrogation de la situation actuelle de désarmement unilatéral de l'Allemagne. C'est surtout la jeunesse allemande qui est profondément atteinte par cette disqualification qu'elle ressent d'une façon particulièrement profonde. »

M. Brüning a déclaré que l'Allemagne voudrait voir les nations désarmer dans la même mesure que l'Allemagne.

Puis il a dit quelques mots de la politique intérieure. Il a relevé que le peuple allemand, malgré bien des divergences de vues, n'a qu'une seule opinion en ce qui touche les réparations et le désarmement. « Tous les Allemands veulent l'égalité et la même sécurité pour tous. La dépression morale qu'on observe actuellement aura disparu lorsque les hommes d'Etat responsables auront pris des décisions rapides et sages au sujet du désarmement et pour faire disparaître la crise économique », a dit, en terminant M. Brüning.

France et Angleterre

Paris, 15 février.

On sait que le ministre britannique des affaires étrangères, sir John Simon, qui avait quitté Genève samedi au début de l'après-midi est arrivé à Paris samedi soir, et qu'il s'est fait conduire aussitôt au Quai d'Orsay où l'attendait M. Pierre Laval, président du Conseil et ministre des affaires étrangères. Les deux ministres se félicitèrent de l'accord intervenu entre leurs deux gouvernements sur la procédure et le programme de la conférence de Lausanne, qui se réunira en juin, et de l'adhésion donnée par les autres gouvernements intéressés au principe d'un « règlement durable » des problèmes posés par les experts du comité consultatif de Bâle.

« J'ai la conviction, a dit sir John Simon, que l'accord qui vient d'intervenir peut être le début d'un grand apaisement en Europe et dans le monde. C'est un grand commencement. »

« Dans les milieux autorisés français, dit une note de l'agence Havas, on souligne que si l'accord présent n'est qu'un accord sur une formule, il ne faut cependant pas le dédaigner. Comme l'a dit sir John Simon à son entrée dans le bureau du président du Conseil, « c'est un grand commencement ». Il est certain, dit-on, que si, d'ici à la réunion de la conférence des réparations, fixée pour juin prochain, la France et l'Angleterre poursuivent leur tentative de rapprochement et arrivent à arrêter une attitude commune, la solution du problème des réparations aussi bien que celle des différents problèmes économiques qui se posent actuellement dans le monde seraient grandement facilitées. »

Déclaration du général hitlerien von Epp

Rome, 15 février.

La presse italienne reproduit des déclarations faites par le général von Epp, observateur de Hitler à Genève.

Le général a notamment déclaré qu'il était venu spontanément à Genève, étant donné qu'il considérait que les jours du gouvernement allemand actuel sont comptés et qu'il est, par conséquent, nécessaire de se préparer à assumer la direction de la nouvelle délégation allemande à la conférence de désarmement.

« Je suis particulièrement heureux, a-t-il ajouté, que ce soit un fasciste qui ait fait le meilleur discours de la conférence. M. Grandi a dit avec franchise et d'une façon explicite et objective tout ce qu'il y avait à dire. Tout en n'étant pas une branche du fascisme, le nationalisme social allemand a avec le fascisme une fraternité d'idées. »

Les hostilités de la Chine et du Japon

Changhai, 15 février.

(Havas.) — Un citoyen britannique, M. Parkes, a été brutalement assailli hier par un groupe d'une cinquantaine de réservistes japonais à Hong-Kéou. Son passeport a été déchiré et son automobile confisquée. Finalement, un officier japonais est intervenu en faveur de M. Parkes et, après lui avoir fait restituer son auto, il l'a fait accompagner par son escorte.

Malte et la langue italienne

Paris, 15 février.

On mande de Rome au Temps: Lorsque éclatèrent à Malte les conflits d'ordre politique et religieux qui aboutirent à la suspension de la Constitution de l'île, le gouvernement britannique chargea une commission d'établir les faits et de rédiger une réponse avec un exposé des mesures à prendre.

Ce document, qui vient d'être publié, propose, entre autres, l'abolition de l'enseignement de la langue italienne dans les écoles maltaises ainsi que de l'examen de l'italien comme matière obligatoire pour l'admission aux écoles secondaires et à l'université. C'est là prendre nettement parti contre la thèse des nation-

nalistes maltais, qui militent ardemment dans le domaine culturel en faveur de l'italianité de l'île et sont soutenus dans cette lutte par l'opinion fasciste unanime.

En toute autre circonstance internationale, les journaux de la péninsule auraient certainement critiqué avec beaucoup de vivacité l'attitude de la commission britannique. Cette fois-ci, la presse se contente d'enregistrer le fait tout en signalant que, à Malte, le rapport de la commission a soulevé beaucoup de discussions et de critiques.

Elections municipales bulgares

Sofia, 15 février.

(Havas.) — Les élections municipales ont eu lieu hier dans 88 villes. D'après les premiers renseignements, les partis du bloc national obtiendraient 60 % des voix. Aux précédentes élections en 1928, le groupe national avait obtenu seulement 30 % des voix.

Le général Nobile au service des Soviets

Berlin, 15 février.

Le général italien Umberto Nobile, qui, avec l'assentiment de M. Mussolini, vient de conclure à Moscou avec le ministère soviétique de l'aéronautique un contrat de quatre ans pour la construction de nouveaux aéronefs, a déclaré au cours de son passage à Berlin qu'il avait l'intention de se fixer à Moscou en avril prochain.

Le général a ajouté qu'il s'était engagé en Russie à participer et été à une expédition aérienne dans les régions arctiques. Cette expédition, organisée sous les auspices de l'Institut arctique de Léningrad, aurait pour but d'explorer la terre Nicolas-II où le dirigeable Italia, piloté par le général Nobile, s'était rendu au printemps de 1928 avant de partir pour le Spitzberg.

L'attentat contre un train français

Marseille, 15 février.

(Havas.) — Les policiers qui procèdent à l'enquête sur les causes du déraillement du rapide non loin de Marseille (voir Faits divers) ont appris que deux personnes qui passaient sur le chemin vicinal conduisant à la Parlette ont aperçu un individu qui dévalait précipitamment le talus peu avant l'explosion. D'autre part, une autre personne a vu deux individus qui circulaient sur le talus vers 17 h. 45, après le passage d'un omnibus.

Le froid en France

Paris, 15 février.

On constate la persistance et, en certains points, l'aggravation du froid dans certains départements, surtout en Auvergne. A Clermont-Ferrand, on a enregistré, la nuit de samedi à dimanche, —17°. Dans les cantons montagneux, le thermom

L'inauguration du pont de Corbières

Samedi fut une journée mémorable pour le canton de Fribourg et spécialement pour la Gruyère, qui se sont enrichis d'une nouvelle merveille de la construction moderne : le pont de Corbières. Une œuvre splendide a remplacé le vieux pont suspendu, audacieusement jeté sur la vallée escarpée de la Sarine, tendant ses câbles noirs d'une rive à l'autre. Il avait vu passer des générations entières de voyageurs, qui se sont penchés, les uns avec quelque effroi, sur l'abîme, où, tout au fond, la rivière capricieuse roulait ses flots torrentueux. Il n'est plus ; mais, en ce jour d'inauguration, nous lui avons adressé un souvenir reconnaissant, une pensée émue et mélancolique.

Une foule nombreuse s'était massée aux abords du pont, à l'extrémité duquel une tribune avait été dressée. Campagnards et citadins, unis dans une admiration commune, contemplaient les formes élégantes du nouveau pont et louaient l'œuvre d'un peuple laborieux, ami du progrès. Le soleil, qui jetait sur la nature sa lumière heureuse, n'arrivait pas à réchauffer les assistants, qui marquaient le pas sur le sol glacé. Le paysage tranquille avait comme cadavre les monts voisins, aux sapins saupoudrés de neige. Tout près, les maisons du joli village de Corbières profilaient leurs toits blanchis.

On remarquait dans la foule M. Perrier, président du Conseil d'Etat, MM. Vonderweid, Buchs, Bernard Weck et Bovet, conseillers d'Etat ; MM. Benninger et Delatena, conseillers nationaux ; M. Aebly, président du Grand Conseil, et le bureau de notre autorité législative : M. Rossier, ingénieur cantonal, et son adjoint, M. Bernard Aebly, ainsi que les employés de la Direction des travaux publics : MM. Rohn, Bühler, Ryncki, Junco et Brulhart, membres de la commission consultative ; M. l'abbé Camélique, révérend curé de Corbières ; M. l'abbé Dumas, révérend curé d'Echarlens ; M. l'abbé Pugin, révérend curé de Villarvolard ; M. Gaudard, préfet de la Gruyère ; M. Godel, chancelier ; les conseillers communaux de Corbières et d'Echarlens ; M. Girot, ingénieur ; M. Weber, entrepreneur, et les représentants de la maison Hatt-Haller, de Zurich.

A 3 heures, Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, revêtu de ses ornements pontificaux, accompagné de son chancelier, M. le chanoine Arni, arriva sur la place, salué avec respect. Il monta immédiatement sur la tribune et prononça la magnifique allocution que voici :

Allocution de Mgr Besson

Monsieur le président du Grand Conseil, Messieurs les membres du Haut Conseil d'Etat, Messieurs les membres du Clergé, Messieurs les représentants des autorités communales, Mes Frères,

En procédant à cette bénédiction, nous regardons, sans doute, vers l'avenir ; mais nous ne pouvons oublier le passé. De très bonne heure en effet, le besoin de relier les rives de la Sarine, près du château de Corbières, se fit sentir. Un pont, d'abord en bois, puis, au moins partiellement, en pierre, est attesté par les actes, dès le XIV^{ème} siècle. Mais ces vieux ponts étaient trop bas, trop exposés aux ravages des grandes eaux ; il fallait souvent les réparer, même les rebâtir ; parfois l'on dut, faute de mieux, se contenter de barques incertaines et provisoires. C'est en 1836 que fut entreprise la construction du pont suspendu¹. Celui-ci rendit service pendant près d'un siècle, jusqu'au jour où l'emploi des gros véhicules modernes le fit remplacer par le pont plus solide que nous bénissons aujourd'hui.

Lorsqu'on inaugure ces ponts successifs, il est probable que le clergé, d'accord avec le peuple, implora le secours céleste. Nous le savons, entre autres, pour le pont suspendu, qui fut béni le 15 juin 1838, par le curé de Corbières, Jean-Joseph Ottet². Les mêmes oraisons qui furent alors récitées, les mêmes rites qui furent accomplis, nous allons les répéter encore dans un instant : les ponts changent, l'Eglise ne change pas. Et, sous le charme de cette Gruyère que nous admirons, silencieuse et blanche, dans la paix hivernale, comme nous aimons à la contempler en d'autres saisons, égayée de verdure et de chants d'oiseaux, nous songeons à tant d'inconnus qui, le long des siècles, ici même, ont traversé la Sarine : pèlerins attirés aux lointains sanctuaires, soldats partant pour la croisade, agriculteurs allant aux foires, bourgeois ou serfs remplissant l'obscur et noble tâche du bon travail de chaque jour... Que de chants, que de rires, mais aussi que de larmes, que d'anxieuses, que d'inquiètes prières ont passé d'une rive à l'autre, à l'endroit même où nous passons !

Notre vie est mêlée de joies et de tristesses. La bénédiction que l'Evêque va donner, au nom de Dieu, nous vaudra, je l'espère, non seulement à nous, mais à tous ceux qui doivent utiliser ce pont, un peu plus de vrai bonheur ; elle nous obtiendra, dans l'épreuve, un peu plus de courage. Efforçons-nous de ne pas en affaiblir l'action providentielle par notre indifférence. Prendre une part quelconque aux cérémonies de l'Eglise ne saurait suffire ; il faut encore être un personnellement au Sauveur par la pratique fidèle du devoir quotidien.

Quand, le 5 octobre 1553, le bailli Bartholémy Reynold, au nom de Fribourg, prit possession de la seigneurie de Corbières, un acte fut rédigé, qui se termine ainsi : « Dieu fasse la grâce à l'Etat de Fribourg de gouverner ses sujets de manière à les conduire à la vie éternelle³. » Nous clarifions un peu la formule et nous dirons : « Dieu nous accorde à tous,

gouvernants et gouvernés, la grâce de collaborer ensemble, afin que nous puissions nous assurer les joies sans mélange du ciel, en faisant d'abord régner sur terre la religion, la paix et la prospérité. »

Après ce discours, écouté religieusement par l'assistance, notre Evêque vénéral appela les bénédictions de Dieu sur le nouveau pont en prononçant les paroles rituelles.

M. Buchs, conseiller d'Etat, directeur des Travaux publics, prononça ensuite le beau discours suivant :

Discours de M. Buchs, directeur des Travaux publics, Monseigneur, Messieurs,

Nous sommes ici au vestibule de la Gruyère. La vallée de La Roche forme le corridor de ce beau pays, Hauteville en est le palier, et voici la Gruyère, avec ses plaines étroites et ses fières montagnes, avec ses villages resserrés autour du clocher et ses bourgades où vivent encore les souvenirs d'un peuple brave et libre, avec l'esplanade de Bulle, d'où rayonnent les vallées de la Jogne, de la Sionge et de la Haute-Gruyère.

Comme un fossé autour des anciens châteaux féodaux, une brèche, une trouée profonde, la vallée de la Sarine, semble garantir la forteresse gruyérienne contre l'invasion des gens d'ailleurs.

Mais la Gruyère n'est pas seulement un pays altier, c'est aussi une terre hospitalière et jamais un armillaire n'a fermé la porte de son chalet au voyageur qui passe et qui frappe. Les seigneurs du temps jadis savaient défendre leurs murailles, mais ils préféraient encore lever a herse et descendre le pont-levis devant le passant qui demandait asile.

La construction que nous inaugurons aujourd'hui est un pont-levis baissé devant la terre gruyérienne.

Le peuple fribourgeois, répondant à la demande des représentants de la Gruyère, n'a pas hésité, par le vote unanime de ses mandataires au Grand Conseil, à consentir aux sacrifices nécessaires pour cet ouvrage et nous chargés de l'exécuter.

Le voilà maintenant terminé et j'ai le plaisir de le remettre aujourd'hui au peuple fribourgeois qui le recevra par les mains de M. le président du Conseil d'Etat.

L'œuvre étant achevée, il me reste un dernier devoir à remplir. Ce devoir consiste à remercier tous ceux qui ont apporté leur collaboration à l'exécution et à l'heureux achèvement du pont de Corbières.

Dans notre canton, demeuré indéfectiblement attaché à ses traditions et à ses croyances, une construction n'est pas complète, n'a pas reçu sa définition, aussi longtemps qu'elle n'a pas été bénie, aussi longtemps que le prêtre n'a pas prononcé les paroles et accompli les rites qui la recommandent à la Providence divine.

Monseigneur, jusqu'ici les ingénieurs avaient élaboré des plans, des ouvriers avaient construit des piles, des voûtes, des trottoirs, une chaussée, des garde-corps. Mais le ministre du Tout-Puissant n'avait pas encore prié sur l'œuvre des hommes.

Vous avez bien voulu, malgré des occupations accablantes, répondre sans hésitation à la demande que je vous ai présentée de venir bénir le pont de Corbières. C'est en l'honneur de cette cérémonie que le peuple et ses représentants sont ici réunis pour vous faire escorte.

Scyez remercié, en notre nom à tous, Monseigneur, ainsi que les prêtres qui vous accompagnent, pour la sollicitude que vous avez, une fois de plus, témoignée à notre pays, qui, toujours, vous demeurera fidèle et reconnaissant.

Je remercie aussi pour leur appui, leur bienveillance et leur présence, MM. les représentants des autorités fédérales, qui ne ménagent jamais leur sollicitude au canton de Fribourg, sûrs qu'ils sont, par ailleurs, de trouver en lui un enfant fidèle de la Confédération helvétique.

M. Musy, conseiller fédéral, retenu par ses absorbantes occupations, m'a prié d'excuser son absence.

Tous ceux qui passeront sur ce pont auront aussi une pensée de reconnaissance pour notre Grand Conseil, qui a pris la responsabilité de voter les crédits nécessaires et qui est dignement représenté ici par son éminent président, assisté du bureau. N'oubliez pas non plus que le Conseil d'Etat a fait siennes les propositions du directeur des Travaux publics pour doter le canton d'une œuvre d'art très coûteuse, mais nécessaire.

Ce pont, tel que vous le voyez, est la réalisation matérielle des idées de la commission consultative, que je suis particulièrement heureux de saluer ici. Cette commission, composée d'autorités éminentes en matière de construction, a accepté de nous assister dans notre entreprise. Elle a eu à résoudre des problèmes délicats, difficiles, épineux. Des questions ardues, provenant de la nature du terrain, et de multiples sujets de perplexité lui ont été soumis.

Chaque fois qu'une difficulté surgissait, vous êtes venus, vous nous avez dicté la solution favorable. L'œuvre que nous venons d'achever est votre œuvre et, au nom du canton de Fribourg, je vous remercie et vous donne l'assurance de notre profonde et durable reconnaissance.

Je dois aussi une mention spéciale à l'ingénieur qui a assumé, pour le compte de l'Etat, la direction des travaux du pont, M. Girot, et à M. Wantz, son fidèle lieutenant sur le chantier. Grâce à leurs capacités, à leur zèle, à leur dévouement, la construction a été menée à bon port et nos relations avec l'entreprise ont toujours été excellentes.

Le pont de Corbières a été construit, vous le savez, par l'entreprise Hatt-Haller et Edmond Weber. C'était pour elle une lourde tâche et je dois proclamer publiquement que nous avons lieu d'être entièrement satisfaits de son activité.

Je me plais à reconnaître sa haute compétence, sa bonne volonté, son courage et la parfaite correction dont elle a constamment donné la preuve. Le canton de Fribourg peut et doit, aujourd'hui, remercier et féliciter l'entreprise Hatt-Haller et Weber pour avoir construit, sans accident, dans les délais prescrits, ce beau pont et pour avoir laissé le meilleur souvenir auprès des ouvriers qu'elle a employés.

Ces ouvriers, maintenant dispersés, nous les avons réunis à la fin des travaux, en une petite fête familière, pour les remercier et les féliciter. Je ne puis que leur réitérer ce témoignage de satisfaction mérité par leur travail et leur bon esprit.

Enfin, j'exprime mes remerciements bien mérités à l'égard des autorités religieuses et civiles de la région pour la bienveillance qu'elles ont apportée au cours de cette période et durant l'ouverture du chantier.

Je dois aussi un mot à l'égard du personnel du Département des ponts et chaussées et, en particulier, de M. l'ingénieur cantonal Rossier, qui ont, soit dans les bureaux, soit sur le chantier, coopéré pour leur part à l'œuvre à édifier.

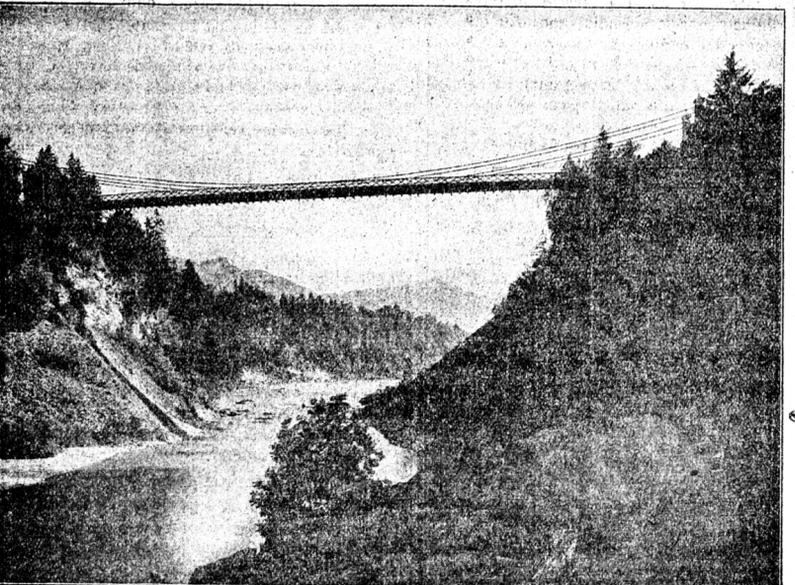
Enfin, je vous remercie tous pour être accourus à cette modeste manifestation, sans

oublier l'excellente fanfare d'Echarlens, qui apporte dans cette cérémonie son harmonieux et dévoué concours.

Le viaduc, tout neuf, de Corbières, vous l'avez ici sous les yeux, au milieu de son cadre délicieux de forêts, de prairies, de montagnes, de villages et de chalets. Vous le voyez dans son blanc décor hivernal ; vous le verrez dans les tons divers des saisons et des jours. C'est un pont qui nous ressemble. Il est simple et robuste et ferme sur ses assises, c'est un pont fribourgeois. Vous constaterez à l'expérience qu'il suffit et suffira longtemps aux nécessités du trafic et qu'il est assez large pour que les gens d'ici et leurs voisins puissent y passer côte à côte, en se déhantant la main.

Avant de terminer, permettez-moi encore d'être votre interprète pour adresser un souvenir ému aux anciens ponts qui se sont élevés jadis en cet endroit, en particulier au gracieux pont suspendu de Chaley, que les exigences modernes nous ont, bien à regret, obligés de supprimer.

Et maintenant, M. le président du Conseil d'Etat, je vous remets le pont de Corbières, dans l'espoir et la confiance qu'il contribuera au bien-être et à la prospérité de notre chère patrie. (Longs applaudissements.)



L'ANCIEN PONT DE CORBIÈRES

M. Perrier, président du Conseil d'Etat, répondit à M. Buchs en termes remarquables, dans le discours que voici :

Discours de M. Perrier, président du Conseil d'Etat

Au cours de cette cérémonie, simple et cependant, par sa signification, si grande et si suggestive, vous venez, M. le directeur des Travaux publics, de remettre au gouvernement le pont que nous inaugurons aujourd'hui. J'ai l'honneur de l'accepter au nom du Conseil d'Etat ; mais nous en sommes réduits à vous le rendre immédiatement, à le confier à vos soins, car désormais c'est vous qui aurez la mission de l'entretenir et de veiller sur lui. Vous venez de retracer l'histoire de la construction de cette œuvre d'art qui fait grand honneur à ceux qui l'ont conçue et qui l'ont exécutée, histoire heureuse puisque, malgré les résistances et les contradictions de la nature, elle s'est déroulée sans accident grave, et que, chose digne d'être signalée dans les temps difficiles où nous vivons, les crédits votés par le Grand Conseil n'ont pas été complètement épuisés. Vous avez remercié tout le monde : ingénieurs, entrepreneurs, commission d'experts, ouvriers, tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de l'entreprise. Vous avez, avec beaucoup de raison, remercié S. Exc. Mgr Besson, qui vient d'appeler sur le travail de l'homme la bénédiction de Dieu. Je m'associe de tout cœur à ces remerciements mérités. Permettez-moi cependant de réparer une omission. Vous avez oublié quelqu'un. Vous vous êtes oublié vous-même, et je tiens à vous exprimer aujourd'hui la reconnaissance du gouvernement et du pays, car c'est vous qui avez été l'animateur de l'œuvre, c'est vous qui l'avez menée à chef avec le même bonheur que lorsqu'il s'est agi de ses grands aînés, le pont de Pérolles et le pont de Zelhringen.

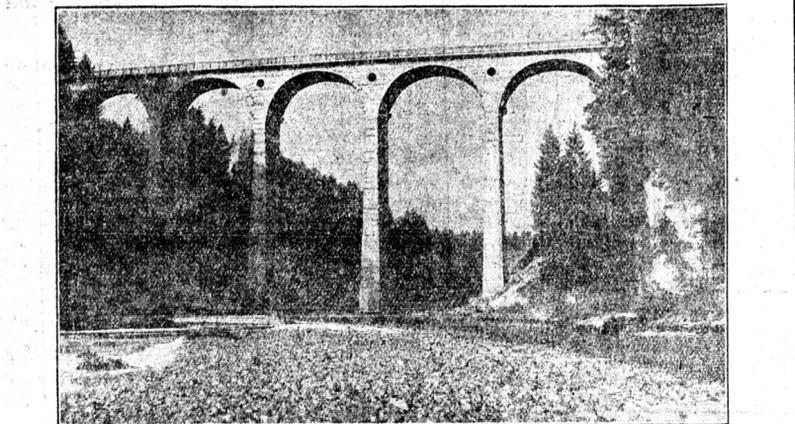
La température hivernale que nous subissons exclut les longues considérations. Laissez-moi cependant vous dire avec quel plaisir le gouvernement s'associe à la reconfortante manifestation de ce jour et laissez-moi ajouter que, personnellement, j'ai tenu à revenir de Genève pour y participer. Je rentre d'un milieu dont, certes, j'aurais bien tort de dire qu'il manque d'intérêt, mais où, sous les formules diplo-

matiques, on sent poindre encore tant de méfiance, tant d'amertume, tant de discorde, que c'est pour moi une joie, une vraie joie, de me trouver ici, dans cette atmosphère de simplicité et d'union.

Ce pont va encore, je n'en doute pas, renforcer l'union, ou pour mieux dire, l'intimité entre les différentes parties de notre canton. C'est bien la pensée qui vous a, d'ailleurs, inspirés, chers concitoyens de la Gruyère, quand, par l'intermédiaire de vos députés, vous en avez demandé la construction. Je veux vous en féliciter, car, aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de notre unité fribourgeoise. Certes, gardons à nos districts leurs particularités, leurs coutumes, qui semblent sourdre directement du sol. Gardez jalousement, chers amis de la Gruyère, cette tradition, cette merveilleuse légende gruyérienne, qui n'est plus tout à fait votre puisqu'elle est devenue nôtre, mais serrons nos rangs toujours mieux pour accomplir notre tâche fribourgeoise et pour jouer en Suisse le rôle qu'on attend de nous.

Sans doute, je ne ferme pas les yeux sur nos faiblesses et nos lacunes, et, comme directeur de l'Instruction publique, je demande à notre école fribourgeoise de rendre notre peuple encore plus fort et plus apte dans la lutte pour la vie. Mais il est incontestable que nous avons gardé chez nous des trésors qu'on a trop souvent gaspillés ailleurs : l'esprit de foi, la simplicité, le dévouement au pays, et ceux de nos Confédérés qu'inquiètent certaines transformations douteuses qui s'accomplissent sous nos yeux voient à juste titre dans notre canton un des meilleurs refuges de la tradition suisse.

La fidélité à la tradition n'exclut cependant pas chez nous l'amour et la compréhension du progrès moderne. Cette Sarine libre et indocile qui coule à nos pieds, cette Sarine dont nous avons capté l'énergie pour la transporter au loin dans les cantons voisins et jusqu'à l'étranger sous forme de force et de lumière, cette Sarine dont nous avons relié les berges escarpées par des ponts hardis et grandioses, témoignerait, si cela était nécessaire, que nous entendons bien être de notre temps. Mais le progrès, nous le voulons inséparable de l'esprit.



LE NOUVEAU PONT DE CORBIÈRES

dans l'acceptation la plus élevée du terme, et c'est là le sens profond de la bénédiction que nous avons demandée à l'Evêque du diocèse. Il y a peu de temps encore, ce geste eût apparu peut-être à beaucoup comme une survivance d'une époque révolue. Aujourd'hui, où nous voyons les déficiences des civilisations purement mécaniques et quantitatives, où nous sentons les dangers d'un machinisme sans âme, il prend toute sa signification et sera sans doute compris dans des millieux plus larges.

Conservons donc, mes chers concitoyens, l'esprit de cette cérémonie ; conservons notre tradition, mais, pour lui donner plus de force, soyons toujours plus unis. Que le pont que nous inaugurons aujourd'hui contribue à renforcer notre cohésion, des montagnes de la Gruyère, qui nous sont si chères, jusqu'aux lacs qui, là-bas, reflètent nos vieilles petites cités, en passant par la tour de Saint-Nicolas qui doit être notre point de ralliement à tous, car cette énergie fribourgeoise, cette énergie toujours mieux dominée, toujours mieux dirigée, nous entendons la mettre au service de notre petite patrie, cela va sans dire, mais aussi au service de la grande patrie suisse, à laquelle, en juillet dernier, nous avons renouvelé nos serments, notre fidélité inaltérable et notre dévouement sans réserve. Et si c'est là le sens de cette journée, c'est là une bonne journée pour le pays tout entier, non seulement au point de vue matériel, mais aussi au point de vue moral. (Chaleureux applaudissements.)

Après l'émouvante cérémonie, un cortège se forma et, conduit par la vaillante fanfare d'Echarlens, se rendit à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Corbières, où une excellente collation fut servie aux invités.

Des paroles cordiales furent échangées entre M. Buchs, directeur des Travaux publics ; M. Aebly, président du Grand Conseil et syndic de la ville de Fribourg ; M. Rohn, au nom de la commission consultative ; M. Weber, ingénieur, au nom de l'entreprise Hatt-Haller et Weber ; M. James Glasson, vice-président du Grand Conseil et syndic de Bulle ; M. Girot, ingénieur.

La fanfare d'Echarlens exécuta plusieurs productions très appréciées. On applaudit avec enthousiasme deux chants charmants d'un groupe d'enfants de Corbières sous la direction de leur instituteur, M. Barras.

Les participants garderont un fidèle souvenir de la cérémonie de samedi, 13 février, qui consacre une étape importante du canton de Fribourg dans la voie du progrès.

La Direction des travaux publics a fait imprimer une belle plaquette, avec planches d'illustration, qui sera un magnifique souvenir de la construction du pont de Corbières et un hommage mérité à ceux qui l'ont permis, conçu et exécuté. M. Buchs, conseiller d'Etat, a animé ces pages d'un souffle vivant, qui en rend la lecture très intéressante. Cette gracieuse plaquette a été remarquablement exécutée par l'imprimerie Delaspre.

Après une étude historique du passage de la Sarine à Corbières, passage dont les vieilles chroniques font mention et disent notamment l'importance, la brochure parle du pont suspendu, construit par l'ingénieur français Chaley, en 1836-1837. M. le chanoine Peissard a décrit cette inauguration d'une plume pittoresque, d'après le *Messenger*, de Bulle :

On chargea le pont de pierres, de gravier, et le public fut invité à s'avancer nombreux et à y stationner. Un craquement se produisit ; il y eut des paniques ; un homme tomba du haut du pont dans la Sarine, et se blessa au visage ; une femme, durant l'épreuve, eut sa robe prise entre diverses pièces du pont, au point qu'un paysan dut couper la robe pour dégager la prisonnière. Cent coups de canons devaient être tirés, mais on se contenta d'un seul, l'émotion ayant enlevé aux présents l'idée de fêter davantage l'événement.

Après les travaux de consolidation des deux ponts suspendus de Fribourg, on songea aussi à renforcer celui de Corbières. A cet effet, sous la direction de M. Gremaud, ingénieur cantonal, et de son adjoint, M. Lehmann, une importante consolidation fut entreprise et exécutée en 1902-1903.

Après ce souvenir du vieux pont, la brochure relate l'histoire du nouveau pont, dont on parla pour la première fois, le 10 février 1922, dans une motion déposée au Grand Conseil par M. Delatena et appuyée par MM. Félix Glasson et Ernest Blanc, motion qui fut acceptée par le gouvernement. Après différentes discussions dans plusieurs séances du Grand Conseil, la Direction des travaux publics fit établir un rapport par des experts, qui conseillèrent la construction d'un pont rigide en béton au même emplacement que le pont suspendu. Une commission, composée de M. Rohn, président du conseil de l'Ecole polytechnique de Zurich ; M. Bühler, ingénieur des ponts à la Direction générale des Chemins de fer fédéraux, à Berne ; M. Ryncki, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises ; M. Junco, des constructions fédérales, et M. Hiram Brulhardt, artiste-peintre, délibéra, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Buchs. M. Girot, ingénieur, fut chargé de l'élaboration des plans, calculs et devis. Les travaux furent ensuite mis en soumission et furent adjugés à l'entreprise Hatt-Haller, de Zurich, et Edmond Weber, de Fribourg.

Le Grand Conseil autorisa, par décret du 7 mai 1930, la construction du pont de Corbières, en béton armé, et vota, à cet effet, un crédit de 550,000 francs.

Les premiers travaux commencèrent le 9 juillet 1930. La plaquette décrit les différentes phases de la construction, qui ne fut pas sans incident, tel celui qui fut provoqué par les crues d'octobre 1930, qui causèrent de graves perturbations dans le chantier. Heureusement, cet incident n'eut pas de suites trop fâcheuses et le pont put être achevé dans des conditions normales.

Le 5 décembre, l'ouvrage était terminé.

¹ N. Peissard, *Histoire de Corbières, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. IX, pp. 554-563.
² Renseignement dû à l'obligeance de M. T. de Remy, archiviste de l'Etat de Fribourg.
³ P. Apollinaire, *Dictionnaire des paroisses du canton de Fribourg*, t. IV, p. 285.

La conférence de M. l'abbé Thellier de Poncheville

La conférence de M. l'abbé Thellier de Poncheville, *Le Pape dans la mêlée de son temps*, avait attiré, hier après midi, dimanche, au théâtre Livio, une foule très nombreuse, au premier rang de laquelle on remarquait Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, M. Perrier, président du Conseil d'Etat, ainsi que plusieurs professeurs de l'Université.

Le président de la Société académique Gallia a présenté l'orateur en termes choisis et heureux; il a notamment évoqué l'activité infatigable et féconde de M. l'abbé Thellier de Poncheville, orateur et écrivain renommé, au service de l'Eglise.

Le Pape dans la mêlée de son temps, beau sujet, a fait remarquer le conférencier, qui a dit son désir de parler un peu de la personne du Souverain Pontife, mais surtout de son œuvre.

Aparavant, M. l'abbé Thellier de Poncheville a rappelé la mémoire des prédécesseurs de Sa Sainteté Pie XI, les caractérisant, eux et leurs œuvres, en termes brefs mais justes. Puis il a montré, en la personne du Pape glorieusement régnant, le chef admirable, intrépide et tenace, hardi et énergique, aux initiatives surprenantes mais toujours soigneusement et prudemment mûries; un chef qui montre, dans des circonstances exceptionnelles, des qualités magnifiques.

C'a été ensuite, en un raccourci puissant, vivant, mais parfois forcément un peu sommaire, un cours rapide d'histoire des cinq derniers siècles, depuis la fin du moyen âge. Certes, le moyen âge n'a pas réalisé la perfection impossible; mais l'Evangile était alors l'armature de la société. C'était le beau temps des corporations, de l'entraide fraternelle; les nations avaient la conscience d'une communauté.

Cet état de choses a été peu à peu détruit. Ce fut la sécularisation lente des peuples jusqu'à l'époque moderne, leur émancipation, dans la fièvre et dans l'excès, dans un esprit de suffisance; on estimait n'avoir plus besoin de l'Eglise, à qui on ne permettait plus guère de s'occuper que de l'enfance et de la vieillesse, la privant ainsi, notamment, de l'activité vigoureuse de l'homme mûr. On sait assez que cette entreprise de laïcisation s'est poursuivie jusqu'à une époque récente; que, dans certains pays, elle se poursuit encore aujourd'hui.

On sait aussi que cette expérience humaine n'a donné que des déceptions et n'a provoqué que des faillites. Les « progrès » dont on était si fier se sont retournés contre l'humanité. Les fruits de cette entreprise ont été la guerre, la misère et la décadence. C'a été un éroulement général qui n'a épargné que l'Eglise; celle-ci, par surcroît, a toujours paru bénéficier des persécutions qui cherchaient à l'abattre.

M. l'abbé Thellier de Poncheville a cité à ce propos un mot significatif de Mgr Dupanloup à l'adresse des adversaires de l'Eglise: « La religion ne vous mène pas; elle vous manque », et il a rappelé une constatation d'Albert de Mun, étonnante de vérité pressentie: « Le monde est en mal de chrétienté. » L'expérience passée et les événements actuels montrent, en effet, la justesse de ces paroles.

Le conférencier a évoqué ensuite les grands événements d'il y a dix ans: la bénédiction du Pape nouvellement élu *urbi et orbi*, à Rome et au monde; geste symbolique qu'on retrouve dans tous les actes de Sa Sainteté Pie XI, actes qui tendent à réincorporer le christianisme dans la vie publique.

Le Souverain Pontife s'est préoccupé, à cet effet, de résoudre de grands et difficiles problèmes. Il a redit aux hommes qu'ils sont appelés à une grande destinée spirituelle, « qu'ils sont plus grands qu'ils ne le croient ». Il a voulu remettre à leur place les biens d'en haut. Après quoi, il s'est occupé à reconstruire la vie d'ici-bas, à défendre la grandeur de l'homme et sa dignité d'enfant de Dieu. C'est ainsi que Sa Sainteté Pie XI a lutté contre les théories communistes, contre l'étatisme fasciste, contre le capitalisme matérialiste.

L'éloquent conférencier a montré le Pape,

parfaitement libre dans ses immenses responsabilités, défendant la cité en la reconstruisant sur ses assises chrétiennes; prônant, par exemple, la propriété individuelle qui, accessible à tous, « déprolétarisera » les masses; voulant donner à l'homme consciencieux une part debiens en ce monde; détournant les foules de la sanglante Moscou en leur montrant les clartés génératrices de Rome.

M. l'abbé Thellier de Poncheville a fait également un éloquent exposé de l'œuvre internationale de Sa Sainteté Pie XI; il a dit la part que le Souverain Pontife a prise dans le désarmement moral. Le Pape peut agir admirablement sur les causes profondes de problèmes qui, négligés, risquent d'aller s'envenimer toujours davantage. Aujourd'hui, heureusement, les gouvernements commencent à se rendre compte de cette influence bienfaisante.

Il s'agit, en bref, de refaire la chrétienté, d'intensifier le catholicisme. La communauté religieuse, l'« Internationale des âmes », une fois reconstituée, les inimitiés disparaîtront ou, tout au moins, s'atténueront dans l'unité retrouvée. Le rêve chrétien de la vraie paix sera enfin réalisé.

S'adressant aux jeunes gens, le conférencier a conclu par un appel ardent au travail et au courage dans le splendide apostolat qui s'offre à eux. La minute est décisive; la tâche, immense. Les jeunes doivent montrer leur bonheur de lutter à ce tournant capital de l'histoire. Par leurs efforts et par leur dévouement, ils bâtiront une chrétienté attirante à nos frères séparés, attirante aussi aux sceptiques, attirante enfin, à tous les peuples; ce sera un véritable « cathédrale de la paix », indestructible parce qu'elle est appuyée, ici-bas, sur Rome et protégée d'en-haut par Dieu.

Des applaudissements enthousiastes avaient, à maintes reprises, interrompu l'orateur. Ils se prolongèrent, à la fin de la conférence, en une longue ovation, qui aura prouvé à M. l'abbé Thellier de Poncheville la gratitude de ses auditeurs, charmés de son éloquence prenante, conquis par l'ardeur de sa parole.

Noces d'or

A Semsales, M. et Mme Zankeller viennent de célébrer leurs nocés d'or, entourés de leurs enfants et de nombreux petits-enfants.

M. Zankeller fut pendant trente-quatre ans vérificateur fédéral des poids et mesures à la Verrerie; il est en outre le premier vétéran de la Société des vérificateurs.

Conférence et exposition

La Société d'histoire invite ses membres et le public à une conférence avec projections qui sera faite demain mardi, 16 février, à 8 h. 1/4 du soir, à la salle paroissiale de Saint-Nicolas (Grand-rue, 14), par M. Kuhn, éditeur à Bienne, sous les auspices de la Société d'histoire, sur *La Chronique bernoise de Diebold Schilling*.

L'original de cette chronique, qui est l'une des sources principales des guerres de Bourgogne, se trouve à la Bibliothèque de la ville de Berne. Les procédés nouveaux, employés par M. Kuhn, permettent de reproduire à la perfection les centaines d'illustrations qui donnent à cette chronique une valeur inestimable. Une exposition, qui durera du 16 au 22 février, permettra de juger de la beauté des 60 planches qui se rapportent aux batailles de Morat et de Nancy.

Après l'accident de Thoune

Nous apprenons que M. Alfred Gobet, victime de l'accident d'automobile du mercredi 3 février, à Thoune, est maintenant hors de danger. Toutefois, ses nombreuses blessures nécessiteront un long traitement. C'est comme par miracle qu'il a échappé à la mort. Le choc fut tel qu'il fut projeté à 10 m. sur la chaussée.

Chez les gymnastes

La *Persévérance*, société de gymnastique de Châtel-Saint-Denis, a renouvelé son comité comme suit: président, M. André Paché; vice-président, M. Gervais Andina; secrétaire, M. Denis Chaperon; caissier, M. Joseph Colliard; membre adjoint, M. Gaston Colliard; moniteur, M. Paul Chiffier; sous-moniteur, M. Gaston Colliard; moniteur des pupilles, M. André Paché.

La vaillante phalange des gymnastes châtelois participera à la fête fédérale de gymnastique à Aarau, en juillet prochain. Le chef-lieu veveysan aura l'honneur de recevoir, en juin, les pupilles de tout le canton pour leur réunion annuelle.

Société de tir de la ville de Fribourg

Réunie en assemblée générale ordinaire dans son nouveau et spacieux local du café de la Paix, la Société de tir de la ville de Fribourg a traité samedi soir les différents objets terminant la 371^{me} année de son activité au service de la belle cause patriotique qu'est le tir.

Afin d'honorer d'une façon toute particulière leur dévouement et leur fidèle attachement à la société, l'assemblée décerna des diplômes d'honneur à M. le colonel divisionnaire Roger de Diesbach, soulignant ainsi le lien intime qui lie le patriotisme de l'excellent officier à celui de ses dévoués subordonnés; à M. Edouard Widmer, comptable, pour ses 25 ans d'activité pendant lesquels il se distingua tout spécialement comme caissier de la société, et de même à M. le professeur Charles Andrey, portedrapeau pendant de longues années.

Le président, M. Alfred Corboud, toujours dévoué à sa chère société, donna lecture d'un rapport de gestion de l'exercice 1931-1932 très détaillé et fort apprécié.

La société eut, hélas! à déplorer le décès de trois membres dévoués: MM. Joseph Bodevin, membre honoraire, Wolf-Giusto et Jacques Haring, membres passifs et pères de deux tireurs de la société.

Des délégations envoyées aux principales réunions de comités et à des concours de tir du canton et du dehors, conférences publiques, soirées-choucroute et banquet firent mieux connaître la société et contribuèrent grandement à augmenter son estime auprès des confédérés et leur confiance dans le plein succès du tir fédéral de 1934.

Aux exercices militaires obligatoires et surtout au concours de sections en campagne, la Société de tir de la ville de Fribourg se distingua par des résultats spécialement méritoires. La belle moyenne atteinte à Treyvaux avec une participation maximum la place non seulement au 1^{er} rang dans le canton, mais aussi à la tête des sections de la Suisse romande.

Les comptes tenus avec une exactitude minutieuse par le caissier de la société, M. Robert Jordan, furent approuvés avec applaudissements après décharge donnée par M. Louis Butty au nom des deux vérificateurs de comptes.

M. Paul Blanc, notaire, membre du comité juridique du Tir fédéral de 1934, fut adjoint à M. Butty dans cette fonction particulièrement délicate pendant le nouvel exercice.

M. le président rappela ensuite la date rapprochée du tir commémoratif de Neueneegg et invita tous les membres à bénéficier nombreux de l'honneur qui a été fait en 1931 à la société d'être reçue *Stammgesellschaft* de cette compétition patriotique.

M. le docteur Comte, vice-président central et président du comité cantonal des tireurs fribourgeois, félicita la Société de tir pour les beaux résultats obtenus lors des tirs de la période écoulée. Sur treize récompenses échues aux plus méritants de nos matcheurs interdits fribourgeois, M. le docteur Comte eut la grande satisfaction d'en remettre neuf à des membres de la Société de tir de la ville:

Grande médaille cantonale: 300 m.: M. Louis Ruffieux.

Petite médaille cantonale: 300 m.: MM. Florian Bullo; Alfred Corboud; Louis Dupraz; Hermann Elter, Fernand Haring, Georges Riva, Walter Widmer, junior.

50 m.: M. Hermann Elter.

De vifs applaudissements témoignèrent à cette élite de tireurs les félicitations de l'assemblée et remercièrent M. le docteur Comte de son attachement à la Société et de son dévouement infatigable pour la cause du tir.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société des Samaritains. — Ce soir, lundi, 15 février, à 8 h. 1/4, assemblée générale ordinaire au café-restaurant du Gothard, 1^{er} étage.

Le R. Père Gillet à Fribourg

Le R. Père Gillet, maître général des dominicains, est l'hôte de Fribourg, ces jours-ci.

La collecte en faveur des vieillards

On nous écrit: Très prochainement, des dames généreuses iront tendre la main en faveur des vieillards pauvres. La collecte qui se fera n'a rien de commun avec celle qui s'est faite en décembre ayant pour but les paquets de Noël des prébendaires des hôpitaux. On peut espérer donc que la générosité du public se laissera toucher encore une fois et que les dons en faveur des pauvres vieillards permettront au comité de leur venir en aide.

Le froid de ces derniers jours a augmenté les besoins; souhaitons que, avec l'aide des âmes généreuses, on y puisse remédier. D'avance et à tous, le comité pour la vieillesse dit merci.

Encore des « carambouilleurs »

On nous écrit: Dernièrement, un marchand de bois de Bulle vendait par téléphone une vingtaine de stères de bois de chauffage sec. Immédiatement, un camion vint chercher deux chargements. Mais, quand le trop confiant commerçant voulut se faire payer, il dut constater qu'il avait été victime d'agissements délictueux et déposa une plainte. M. Marro, sergent de la sûreté à Bulle, en découvrit bientôt les auteurs; ce sont les nommés G. et T., tous deux repris de justice, à Fribourg. Leur arrestation ne saurait tarder.

Dans l'affaire des fromages que nous avons signalée en son temps, M. Marro, malgré le mutisme obstiné dans lequel se renfermaient les coupables, a découvert la destination des marchandises qui, naturellement, ont été vendues à des prix inférieurs et contre paiement comptant. L'un des coupables, Kalbfuss, gravement malade, a dû être transporté à l'hôpital de district, à Riaz.

Au cinéma

Le film qui passe cette semaine au Capitole prouve que l'adaptation à l'écran d'une opérète peut être un très grand succès.

Riche de charme, d'entrain et de gaieté, plein de trouvailles ingénieuses, ce film, qui nous reporte à la fin du siècle dernier, vaut encore par une distribution excellente, où brille une jeune actrice qui est aussi une très bonne cantatrice.

Enfin, il y a Raimu, un comique-né, dont les attitudes, les jeux de physionomie, les intonations et les gestes sont tous irrésistiblement drôles.

S'il est quelques réserves à faire sur le fond, il faut reconnaître que la forme est remarquablement soignée et habile et qu'on n'a pas sacrifié à ce qu'on appelle le « goût du public », qui est, le plus souvent, du mauvais goût et n'est pas celui du public mais bien de commerçants, plus riches d'argent que d'esprit, de l'industrie du film.

RADIO

Mardi, 16 février

Radio-Suisse romande

12 h. 30 (de Lausanne), musique enregistrée. 16 h. 31 (de Genève), gramo-concert. 17 h. 30 (de Lausanne), pour Madame. 18 h. (de Lausanne), musique enregistrée. 18 h. 30 (de Genève), *Ma discothèque*, par M. Aloys Mooser. 19 h. 1 (de Lausanne), concert d'orgue de cinéma. 19 h. 30 (de Lausanne), cours d'allemand. 20 h. (de Genève), *Les travaux de la conférence de désarmement*. 20 h. 10 (de Genève), causerie de M. Jean Deplanque sur *La liberté et la protection internationale du travail*. 20 h. 30 (de Genève), intermède de clavecin, par M. Koller. 20 h. 55, comédie en un acte, *L'assassin*.

Radio-Suisse allemande

12 h. 30, 13 h. 10 et 15 h. 30, concerts.

Stations étrangères

Vienne, 20 h. 5, *Maidl aus Wien*, opérète en trois actes. Tour Eiffel, 21 h., heure du Quatuor Touche. Budapest, 18 h. 30, *Siegfried*, de Richard Wagner.

Collision entre une automobile et un tramway

Samedi soir, vers 8 h. 1/2, à la rue de Romont, une automobile s'est jetée contre une voiture de tramway. Celle-ci a subi quelques dommages à sa partie avant.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

Madame Marie Page, à Châttonnaye; M. et Mme Antoine Berset-Page et leurs enfants, à Wallenried; M. et Mme Léon Page-Gillon et leurs enfants, à Châttonnaye; M. et Mme Joseph Terreaux-Page et leurs enfants, à Carouge; M. et Mme Louis Marazzi-Page et leurs enfants, à Bellinzona; M^{lle} Anna Page, à Châttonnaye; M. Henri Page, à Châttonnaye, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père et grand-père.

Monsieur Auguste PAGE

décédé subitement, le 13 février, dans sa 81^{me} année.

L'office d'enterrement aura lieu à Châttonnaye, mardi, 16 février, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Berthe JENNY

aura lieu mardi, 16 février, à 7 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Monsieur et Madame Jean-Joseph Jenny remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Bonbons au Genièvre très forts. Réchauffants.
Dr. A. Wander S.A. Berne

Vente juridique

L'office des faillites soussigné vendra aux enchères publiques et après inventaire, le **jeudi 18 février 1932, dès 12 heures** devant le domicile du failli, **Pius Schennewly, à Fillistorf**, commune de Schmitten, ce qui suit:

Chédall: 4 chars à pont, 1 char à ressorts avec siège, 1 char avec siège, 1 petit char à ressorts, 1 machine à battre complète, 1 moulin à vannier, 1 transmission avec 6 pou es, 1 concasseur, 1 se-meuse, 1 faucille, 1 fan use, 1 charue brabant, 1 gr. rouleau, 1 fat à pu in, 1 char à bât, 1 fraise, 5 harnais de chevaux, 3 harnes et divers instruments aratoires. — **Bétail:** 3 chevaux, 9 vaches, 2 taures, 2 taureaux, 1 veau et 4 gorettes. 76-19

Le bétail sera misé vers 2 heures.
Tavel, le 8 février 1932.

CALORIE Grand-Fontaine, 24 A FRIBOURG
Téléphone 144, répare immédiatement les dégâts causés par le **GEL** aux **CHAUFFAGES CENTRAUX**

L'ÉNIGME DE LA VALISE ROUGE
Par H.-J. MAGOG

Dolcepiano m'invita à m'asseoir près de lui, sur une grosse pierre.
— Causez un peu, maintenant, « mylord Paddy », chuchota-t-il. Je vais vous charger d'une mission qui est bien véritablement une mission de confiance.
— J'en serais véritablement flatté, répondis-je, avec toute la morgue que comportait la circonstance, surtout si vous voulez bien l'accompagner de quelques éclaircissements susceptibles de m'en faire comprendre le but.
— Vous connaissez nos conventions? riposta Dolcepiano. Ce soir, pas un mot. Demain, tout ce que vous voudrez.
— Demain! Toujours demain! ricanai-je. Ce demain viendra-t-il jamais?
— La patience est la première loi du détective, répondit l'Italien.
— Et la clairvoyance, la seconde! répliquai-je.
— Eh bien! devinez si vous pouvez, trancha Dolcepiano. Mais, par Jupiter! ne nous faites pas perdre de temps. Voulez-vous m'aider, oui ou non?
— J'ai promis, je tiendrai parole, répondis-je avec dignité.
— Parfait! débarrassez-vous d'abord de ce

«ache-poussière qui est ridiculement voyant... Bien! faites-en autant de votre veste et de votre gilet... Quelle genre de chemise portez-vous? C'est de la flanelle grise assez sombre? A la rigueur cela peut aller. Cela ne trahira pas sur rocher... Voyons le reste? Hum! ce vert-hou-teille n'est pas une fameuse couleur. Quand vous ferez refaire une paire de culottes, tenez-vous-en au gris foncé, croyez-moi... Vos bandes molletières sont tout bonnement déplorables. Rien que ce noir-là vous ferait découvrir à cent pas.
Tandis qu'il discourait ainsi, j'avais obéi à ses injonctions et je me trouvais dans la tenue indiquée.
— Merci de vos précieux enseignements, répondis-je avec humeur. Si vous m'aviez averti du rôle que vous me destiniez, j'aurais pu me vêtir de façon moins disparats et m'épargner vos critiques.
— Il faut toujours songer au terrain dans lequel on évoluera, dit-il d'un ton pédant que je jugeai intolérable. Le choix du costume doit être une des préoccupations du policier. Mais, assez de balivernes. Voulez-vous avoir l'obligeance de prendre ce bâton.
Il me tendit une sorte de perche qu'il avait ramassée en passant sous le hangar. Puis, tandis que je la maintenais, il disposa, aux deux tiers de la hauteur, un bâton plus court, qu'il fixa, en forme de croix, au moyen d'une ficelle. Fouillant alors dans son sac, il en tira une étoffe sombre dont il drapa les bâtons et un feutre déformé qu'il planta au sommet de la perche.
— Cela va! estima-t-il, après s'être reculé de deux pas pour examiner le mannequin ainsi

obtenu. A présent, regardez un peu par ici.
Il m'amena à l'angle du mur, d'où nous pouvions apercevoir tout le terrain compris entre la maison et les premières constructions du village.
— Voyez-vous cette muraille basse qui longe ce petit sentier et se dirige vers le cimetière? demanda-t-il.
— Parfaitement, répondis-je.
— Vous allez le suivre... Ecoutez bien mes recommandations, c'est excessivement important... Vous allez le suivre, en vous courbant, naturellement, de façon à ce que le mur vous cache... complètement, vous entendez?
— J'entends, dis-je.
— Il importe que vous suiviez mes instructions à la lettre... Vous vous arrêterez avant de tourner le mur du cimetière... à dix pas environ... et vous observerez prudemment, l'œil au niveau des pierres, pas davantage... Il tombe en ruines, on peut s'en rendre compte d'ici. Vous y découvrirez sans peine des meurtrières naturelles.
— Et que verrai-je? demandai-je.
— Je ne sais encore. Probablement rien. En ce cas, vous lèverez votre mannequin au-dessus du mur et vous l'y maintiendrez aussi longtemps que rien ne se produira. Ce sera un signal que j'interpréterai ainsi: personne n'approche.
— Fort bien! dis-je. Je crois comprendre.
— Et vous, pendant ce temps, où serez-vous?
— Moi, fit Dolcepiano, avec un léger sourire, je reste ici. J'ai certaine besogne à accomplir...
— Je devine laquelle, ripostai-je. En somme, je vais vous servir de sentinelle avancée, et cette grande mission consiste surtout à vous aviser du retour de Sargasse.

— Admettons cela, consentit l'Italien.
— Bonne chance! dis-je, goguenard. Si vous découvrez ce que vous allez chercher, je consens à vous servir de bête de somme pour le transporter à Puget!
— Pas de parole imprudente! riposta Dolcepiano, d'un ton moqueur. Bonne chance à vous-même! Et n'oubliez pas que, en cas d'alerte, vous avez le droit de jouer des jambes sans vous inquiéter de moi.
— C'est bon! dis-je. Je saurai me comporter selon les circonstances.
— Et je me glissai dans le sentier, en me moquant à part moi de la naïveté de l'Italien.
C'était donc là son grand projet! C'était donc à cette besogne puérite qu'aboutissaient tant de mystère et de précautions?
Il pouvait bien fouiller le sol jusqu'au matin. Il ne trouverait pas les marchandises volées. Un coup d'œil m'avait suffi à moi pour me convaincre quelles n'étaient pas là. J'avais décidément juché trop haut Dolcepiano. Il me fallait en rabattre. Du madré coquin que j'avais cru deviner en lui, il restait tout juste un individu prétentieux qui se figurait réussir là où j'avais échoué.
— S'il imagine y voir plus clair parce qu'il vient de nuit! ricanai-je.
J'avais atteint l'endroit indiqué et, par dérision, pour pouvoir me moquer davantage de ces complications ridicules, je tenais à observer à la lettre les prescriptions de l'automobiliste. Je jetai donc un coup d'œil par un des trous du mur et ne vis rien devant moi que le sol pierreux s'étendant jusqu'à la clôture du cimetière.
Relevant alors ma perche drapée et coiffée

du chapeau, je la dressai peu à peu au-dessus du mur.
Au même instant, un éclair troua la nuit devant moi, venant de l'angle du cimetière; une détonation retentit et la perche brisée net à mi-hauteur s'abattit sur moi.
Stupéfait, je me dégageai et regardai par la meurtrière. Un homme, tenant encore son fusil épaulé, était sorti de l'ombre et s'avançait vers moi.
Aussitôt, retrouvant mon sang-froid, je me fouillai vivement pour riposter par un coup de revolver.
Une sueur froide mouilla mon front. Ma poche était vide.
— Dans ma veste! m'exclamai-je. Il sera resté dans ma veste!
Et Dolcepiano me l'avait fait laisser là-bas, derrière la maison!
Prestement, rendu plus agile par l'imminence du danger, je filai à toutes jambes, courbé en deux pour profiter de l'abri du mur.
Au moment où j'atteignais l'angle du hangar, un juron éloigné me fit retourner.
L'homme ayant franchi le mur venait de ramasser le drap, de chapeau et les débris de la perche. Il avait compris le stratagème.
— En se redressant, il m'aperçut et prit sa course vers moi en me menaçant de son arme.
Je me précipitai derrière la maison, à l'endroit où j'avais laissé Dolcepiano et ma veste.
L'Italien avait disparu et mes vêtements avec lui. (A suivre.)

Maux de tête. maux, congestions, palpitations, sont sou-vent la suite de pesantier d'estomac, que combat l'emploi des pilules suisses du pharm. Rich. Brandt. La boîte Fr. 2.—, en vente dans toutes les pharm.

